

le Gonesse

transports



Venez nombreux à la réunion de la concertation publique sur le barreau ferroviaire de Gonesse, le 23 novembre!

vie des quartiers



Respecter les règles de stationnement: un acte de civisme

économie

Indicateur	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de chômage	10,1%	10,2%	10,3%	10,4%	10,5%	10,6%	10,7%	10,8%	10,9%	11,0%	11,1%	11,2%	11,3%	11,4%
Produit intérieur brut	1,2 Mds	1,3 Mds	1,4 Mds	1,5 Mds	1,6 Mds	1,7 Mds	1,8 Mds	1,9 Mds	2,0 Mds	2,1 Mds	2,2 Mds	2,3 Mds	2,4 Mds	2,5 Mds
Investissement public	100 M	110 M	120 M	130 M	140 M	150 M	160 M	170 M	180 M	190 M	200 M	210 M	220 M	230 M

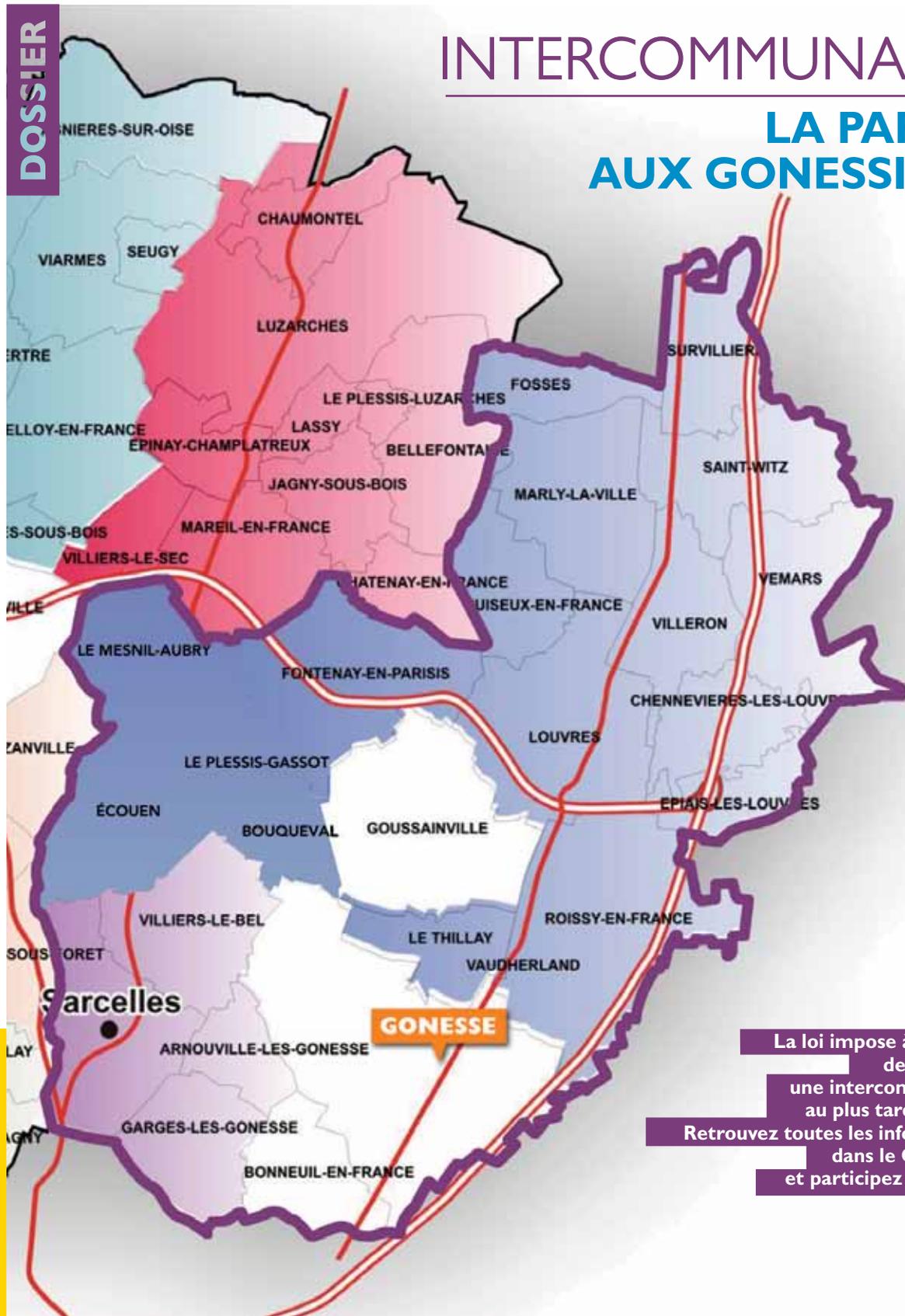
Pour la 5^e année consécutive, la Ville maintient le taux de la taxe d'habitation

éducation



Restauration scolaire : le Maire rappelle les principes de laïcité et de neutralité du service public

DOSSIER



INTERCOMMUNALITÉ

LA PAROLE AUX GONESSEIENS!

La loi impose à Gonesse de rejoindre une intercommunalité au plus tard en 2013. Retrouvez toutes les informations dans le Gonesse et participez au débat!

Samedi 3
décembre
de 9h à 15h

Toutes les associations de la ville ou actives sur la ville participent aux assises de la vie associative

Tables-rondes
sur l'aménagement
du territoire
et la vie statutaire
des associations
et subventions

Élections du CLVA,
renouvellement
du bureau
pour 3 ans



Contact CLVA
Tél.: 06 08 56 29 26
clva-gonesse@orange.fr
www.ville-gonesse.fr

VENEZ NOMBREUX!

Les élections présidentielles auront lieu les 22 avril et 6 mai 2012.
Les élections législatives auront lieu les 10 et 17 juin 2012.

Inscrivez-vous
sur les
listes
électorales
avant
le 31 décembre

Direction de la population
Service des élections
4, place du Général de Gaulle - 95 500 Gonesse
Tél.: 01 34 45 10 80

OÙ S'INSCRIRE ?

**Centre administratif,
service des élections**
4, place du Général de Gaulle

**Centre socioculturel
Marc Sangnier**
place Marc Sangnier

**Centre socioculturel
Louis Aragon**
avenue François Mitterrand

**Centre socioculturel
Ingrid Bétancourt**
51, avenue des Jasmins

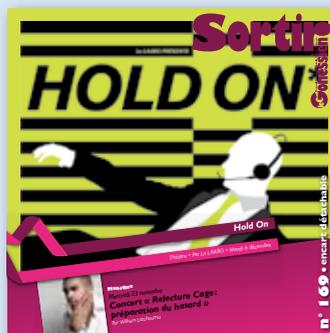
JUSTIFICATIFS À FOURNIR

Pour les inscriptions:

- ✓ Photocopie de la carte nationale d'identité française
- ✓ Photocopie du justificatif de domicile récent (facture d'eau, de téléphone ou d'électricité, loyer...)
- ✓ Attestation d'hébergement pour les majeurs vivant chez leurs parents ou chez un proche

Pour un changement d'adresse:

- ✓ Ancienne carte d'électeur
- ✓ Nouveau justificatif de domicile.



N° 169 • novembre 2011

Imprimé à 11 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

Directeur de la publication:
Jean-Pierre Blazy.

Conseiller municipal délégué à la communication et aux affaires générales:
Cédric Sabouret.

Directeur de la communication:
Nicolas Morère.

Rédaction et secrétariat de rédaction:
Fabien Lacoste, Guillaume Gérin (Les Argonautes), Marie-France Bauly, Chaouki Houamel.
Maquette: Cécile Bancal.

Conseil éditorial et graphique:
Alain Assouline (Les Argonautes).
Photos: mairie de Gonesse.

Photogravure et imprimerie:
Agora Print.

Administration:
Service communication, Hôtel de ville,
66, rue de Paris, BP 60,
95 503 Gonesse CEDEX.

Tél. : 01 3445 11 11 (standard).

Fax: 01 3445 11 22.

ISSN: 1257-0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 3445 11 25.

sommaire



Transports

Venez nombreux à la réunion de la concertation publique sur le barreau ferroviaire de Gonesse, le 23 novembre!

8 Vie des quartiers
Respecter les règles de stationnement: un acte de civisme



Dossier

Intercommunalité : la parole aux Gonessiens

Économie
Pour la 5^e année consécutive, la Ville maintient le taux de la taxe d'habitation

Spécial handicap	%	%	%
taxe d'habitation	6485	6485	0%
2011	24,33%	1,64%	
2010	1578	0%	
taxe d'habitation 2010	24,33%	1,38%	
impôt communautaire 2010		88	
évolution en valeur		+5	+100%
évolution en pourcentage		+5,68%	+100%
communes de référence (2010)	Commune	Syndicat	Intercommunalité
			TSE



Éducation

Restauration scolaire : le Maire rappelle les principes de laïcité et de neutralité du service public

Économie
Leroy Merlin a ouvert ses portes sur la zone d'activités de l'entrée sud



▶ **Actualités** p. 4 à 7

▶ **Cinéma** p. 19

▶ **Tribunes** p. 21, 22

▶ **Bloc-notes** p. 22, 23

▶ **Bloc-notes** p. 23

solidarité

L'inauguration du centre socio-culturel Ingrid Bétancourt lors de la journée des quartiers

Chaque année depuis 1999, était organisée la journée nationale des quartiers, le premier week-end d'octobre. Cette journée permettait à un grand nombre de villes

volontaires de mettre en avant leurs quartiers, à travers leurs atouts, leurs associations, leurs talents... Les 11 éditions qui ont eu lieu à Gonesse ont montré l'implication des

habitants dans l'amélioration de leur quartier. Aujourd'hui, cette démarche nationale n'existe plus, mais la Ville a choisi de renouveler l'opération, en organisant les 1^{er} et 2 octobre, plusieurs rassemblements dans les centres socio-culturels de la commune. Ainsi, la première journée a été l'occasion d'inaugurer le centre Ingrid Bétancourt, qui a rouvert après l'aménagement du premier étage du bâtiment. « C'est d'abord un lieu de vie, permettant de maintenir le lien social et de contribuer au

renforcement des solidarités car il permet aux habitants du quartier des Marronniers et de la Grande Vallée de se rencontrer », précise Jean Samat, conseiller municipal délégué au quartier des Marronniers. « Nous avons décidé de moderniser cet équipement en aménageant le 1^{er} étage, pour offrir 200m² supplémentaires aux services, aux associations et aux habitants. Tout cela dans le but d'améliorer la qualité des services rendus à la population et de donner ainsi un vrai sens à la cohésion sociale ».



Le centre socio-culturel Louis Aragon a lui aussi participé à cette première journée, grâce notamment à un petit-déjeuner diététique ou encore à une démonstration de danse country. Le lendemain, c'est au centre Marc Sangnier que le week-end s'est poursuivi, avec un vide-grenier (le « troc et puces »), des animations pour petits et grands, comprenant des jeux et de la musique.



citoyenneté

Célébrez le 93^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Il y a 93 ans, était signé l'Armistice de 1918, qui marquait la fin de la Première guerre mondiale et la capitulation de l'Allemagne. Le 11 novembre prochain, la Ville donne rendez-vous aux habitants à partir de 10h au rond-point du souvenir français afin de célébrer la mémoire des 143 Gonessiens morts pour la France durant ce conflit. Le rassemblement se rendra ensuite jusqu'au cimetière pour un hommage rendu aux soldats morts pour la France lors de la guerre de 14-18. À noter



qu'un car sera mis à la disposition des Gonessiens rue de Paris, face à la Mairie à 9h45.

Contact
Cabinet du maire
Tél. : 01 34 45 50 51

élections

5 sénateurs pour le Val-d'Oise élus pour 6 ans

Le 25 septembre dernier, les 2 191 grands électeurs du Val-d'Oise – des délégués des conseils municipaux des différentes communes – ont élu 5 sénateurs. Sur ces 5 sièges à renouveler, la gauche en conserve 3. Parmi eux figurent deux élus socialistes, Dominique Gillot et Alain Richard, et

un communiste, Robert Hue, réélu après son précédent mandat. Les deux derniers sièges reviennent à l'UMP, avec l'élection de Francis Delattre et la reconduction d'Hugues Portelli. Sur l'ensemble du territoire français, 170 sièges sénatoriaux étaient à renouveler. Les grands électeurs en ont

attribué 95 à la gauche, renversant ainsi la majorité dans l'hémicycle, puisque 177 sièges lui reviennent désormais sur les 348 que compte la chambre haute du Parlement. Pour la première fois dans l'histoire de la V^e République, le Sénat a donc basculé à gauche lors du scrutin.

prévention

Une trentaine de jeunes Gonessiens a fait « Le grand saut », à plus de 4 000 mètres d'altitude !

Tout au long de l'été, et jusqu'à la mi-septembre, plusieurs jeunes en suivi éducatif ont participé au « Grand saut », une opération organisée par les 4 éducateurs de l'équipe de prévention spécialisée de Gonesse. À cette occasion, 6 groupes de 4 à 6 jeunes ont effectué un saut en parachute, en tandem, avec des spécialistes. Le but : les sensibiliser à la prise de risques, tout en leur offrant la

possibilité de réaliser une activité unique et de sortir de leur quotidien. Les jeunes ont ainsi pu vaincre leur peur, mais aussi apprendre à avoir confiance en eux et faire confiance à celles et ceux présents à leurs côtés. Avant le saut, une phase de préparation a été organisée, afin de faciliter l'atterrissage et d'assurer la sécurité de tous. C'est donc de plus de 4000 mètres que filles et garçons se sont lancés

Contact
Service de prévention spécialisée
Agence civile
Place de la liberté
et du 8 mai 1945
Tél. : 01 30 11 50 54

dans les airs, pour une minute de chute libre, puis 3 minutes de descente ! Une opération qui a porté ses fruits, pour les jeunes comme pour les éducateurs. D'ailleurs, l'opération devrait être renouvelée l'année prochaine.



vie des quartiers

Participez aux prochaines assemblées de quartier

Les prochaines assemblées de quartier se tiendront à partir du milieu du mois de novembre et jusqu'à la mi-décembre dans les différents quartiers de la ville. Elles sont une occasion de discuter de la vie de son quartier, d'échanger des idées et de faire des propositions pour améliorer son cadre de vie. Venez nombreux !

Tulipes – Saint-Blin Nord : vendredi 18 novembre à 20h30, à la maison de quar-

tier des Tulipes
Saint-Blin – La Madeleine – Les Genévriers

Le Vignois :

lundi 21 novembre à 20h30, au centre socioculturel Louis Aragon

La Fauconnière :

lundi 28 novembre à 20h30, au centre socioculturel Marc Sangnier

Les Marronniers –

Grande vallée :

lundi 12 décembre à 20h30, à l'école Louise Michel

Centre-ville :

mardi 13 décembre à 20h30, à la salle du conseil municipal

Contact

Cabinet du maire
Tél. : 01 3445 1955



culture

Un partenariat unique pour des écoliers gonessiens autour du chant à Royaumont

Depuis plusieurs années, un partenariat d'excellence est mené avec la Fondation Royaumont qui propose aux élèves, comme aux enseignants, des rencontres avec des artistes de référence dans le domaine de la musique, de la danse et du théâtre. Depuis l'année dernière, la Fondation Royaumont accueille en résidence « Les Cris de Paris », pour un travail de création dans le cadre du programme « Voix nouvelles ». À cette occasion, des rencontres et des formations ont eu lieu entre les enseignants, les élèves et les artistes résidents à Royaumont, autour du répertoire

musical des XX^e et XXI^e siècles, rarement pratiqué en milieu scolaire. Le projet, destiné à six classes de Gonesse, a permis la découverte puis l'enregistrement du concert « Ba, be, bi, bo, bu », présenté par douze chanteurs des « Cris de Paris », avant une retransmission le 3 octobre sur France Musique, à 20h.

Contact

Direction des actions culturelles
Tél. : 01 3445 9730
Les cris de Paris
lescrisdeparis.free.fr

éducation

200 personnes présentes lors de la soirée des 27 ans du jumelage entre Gonesse et Berlin

Le 24 septembre dernier, l'association des Rencontres franco-allemandes Pierre Kervinio a fêté sa 27^e année d'échanges entre les élèves du lycée René Cassin et l'Eckener Oberschule Gymnasium de Berlin. Pour fêter cet anniversaire, une soirée a été organisée le 24 septembre dernier, de 19h à 2h du matin, au lycée Renée Cassin. Lors de cette soirée dansante, un dîner et un spectacle ont également marqué le départ des époux



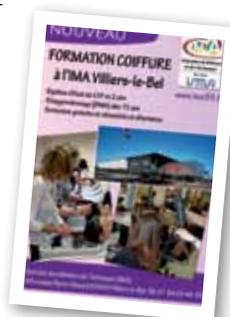
Vignaut, qui passent la main après plus de 25 ans de bons et loyaux services au sein de l'association. Devant 200 personnes, le maire de Gonesse a notamment remis la médaille de la Ville à chacun des deux époux, pour

l'ensemble de leurs efforts pour la promotion de ces échanges culturels. À noter également que plusieurs élèves berlinois, venus en France dans le cadre d'un échange, ont pu participer à l'événement.

emploi

Nouvelle formation coiffure à l'Institut des métiers de l'artisanat de Villiers-le-Bel

L'Institut des métiers de l'artisanat de Villiers-le-Bel forme désormais au CAP de coiffure ainsi qu'au pré-apprentissage (DIMA) en coiffure. Ces formations sont gratuites et rémunérées et se déroulent en alternance. La section coiffure vient s'ajouter au pôle



alimentation où sont enseignées la cuisine, la restauration (service en salle), la boulangerie, la pâtisserie et la vente de produits alimentaires et au pôle automobile où sont enseignées la mécanique, la carrosserie et la peinture automobile. Une journée

« portes ouvertes » de la section coiffure aura lieu le mardi 8 novembre.

Contact

Institut des métiers de l'artisanat de Villiers-le-Bel
43, avenue Pierre Sépard
95 400 Villiers-le-Bel
Tél. : 01 34294670
ima.vlb@cma95.fr

vie associative

Le 3 décembre, l'amicale des gens du centre de la France fêtera ses 30 ans !

Voilà bientôt 30 ans que l'amicale des gens du centre de la France-Lou Cabrissou existe à Gonesse. Chaque année, l'association célèbre le folklore auvergnat à travers l'organisation d'un voyage pour sa cinquantaine d'adhérents, d'une soirée dansante, de jeux ou de dégustations de produits

d'Auvergne. À l'occasion de ce trentième anniversaire, l'amicale organisera le mois prochain – le 3 décembre – une grande soirée à la salle Jacques Brel, autour d'un plat typique : l'aligot-saucisse ! Enfin, l'amicale lance un appel à tous ses anciens membres, afin qu'ils participent au rassemblement.



Contact

Amicale des gens du centre de la France Lou Cabrissou
Tél. : 01 3987 19 18
ou 01 39875713
Mail : agcf95@orange.fr

santé

Gonesse refuse le Plan stratégique régional de santé

L'Agence régionale de santé (ARS) a préparé un plan stratégique de santé pour la région Île-de-France. La loi prévoit que les communes concernées soient consultées avant que le texte ne soit adopté. Après étude du texte, le Conseil municipal de Gonesse a décidé le 22 septembre de rejeter ce plan. Il s'agit avant tout d'une remise en cause générale de la politique de santé du gouvernement. Pour la Ville, la logique du plan est avant tout basée sur un point de vue comptable et budgétaire, alors qu'elle devrait prendre en compte les inégalités d'accès aux

soins sur l'Est du Val d'Oise. La Ville s'insurge également contre le gel de plus d'1,8 million d'euros de crédits par l'Agence régionale de santé (ARS) dont 900 000 € normalement versés chaque année servent au financement du nouvel hôpital. Cette somme ne sera donc pas versée en 2011, et même si son absence ne remet pas en cause l'aboutissement des travaux, elle complique grandement le financement de l'établissement. Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse et également président du conseil de



surveillance de l'hôpital, s'est ému de cette décision et a écrit à Xavier Bertrand, ministre du Travail, de l'emploi et de la santé, lui indiquant que l'hôpital de Gonesse est à l'équilibre financier et que ces coupes budgétaires compliqueraient la situation.

urbanisme

Ouverture de la prolongation de la départementale 970 entre la Fauconnière et Villiers-le-Bel

Depuis le début du mois de septembre, l'accès à Villiers-le-Bel est possible via une nouvelle voie: prolongation de la route départementale 970. Créée par le Conseil général du Val-d'Oise, elle permet notamment d'éviter le centre de Villiers-le-Bel, mais aussi de désengorger

le quartier de la Fauconnière, et de réduire le trafic sur les avenues de la Concorde, Gabriel Péri et Léon Blum. Limitée à 90 km/h, cette départementale est encadrée par deux ronds-points aux abords desquels la vitesse est réduite à 70 km/h.



enfance

La crèche inter-entreprise « People & baby » a ouvert ses portes!

Implantée dans la Zone d'activité des Tulipes, la crèche « Dessine-moi un mouton » accueille depuis la rentrée les enfants des parents-salariés des entreprises de Gonesse ainsi que les petits Gonessiens. Parmi les 60 berceaux disponibles, 10 ont d'ailleurs été réservés par la Ville, d'autre part des entreprises du secteur: Manutan, La Poste, EADS... Située rue de la ferme Saint-Simon, cette crèche, en forme d'aile d'avion consacre 850 m² aux tout-petits. À l'extérieur, s'étend une plaine de jeux de 700 m² aménagée pour proposer un espace de motricité et un

espace de jeux. Répartis en 3 sections, selon leur âge, les enfants évoluent grâce à des activités adaptées à leur développement psychomoteur. L'équipe de professionnels de la petite enfance, 100 % qualifiée, accueille les enfants de 10 semaines à 3 ans, du lundi au vendredi de 7h45 à 18h45.

Contact
Crèche
« People & baby »
Parc d'activités
des Tulipes sud
 Rue de la ferme Saint-Simon – 95 500 Gonesse
Tél. : 06 59 54 89 68

culture

Appel au mécénat pour le financement des fouilles de l'église Saint-Pierre – Saint-Paul

Depuis 1992, la ville de Gonesse a entrepris un grand plan de restauration de son église Saint-Pierre – Saint-Paul. Les travaux envisagés concernent la mise en place d'un chauffage surfacique. Ces travaux sont précédés, conformément à la loi, d'un plan d'archéologie préventive, complété par un plan d'archéologie programmée décidé par la Ville. Depuis plusieurs années déjà, des fouilles avaient mis au jour une nécropole située autour et dans le bâtiment. Aujourd'hui encore, des découvertes continuent d'être faites, qu'il s'agisse de tombes (sarcophages, cercueils, squelettes), de mobilier (céramiques, tissus), ou encore d'éléments architec-



turaux (décors peints, verre à vitrail). À la fin du mois, le programme arrivera à son terme, et cette première phase de recherches cessera. Ces opérations permettent d'enrichir notre connaissance de l'histoire de l'église, de la ville mais aussi de l'archéologie médiévale. Les recherches se portent sur la surface totale de l'édifice, ce qui représente un coût important. En l'absence d'aides de l'État et pour permettre le financement de cette

opération, la Ville fait appel au mécénat d'entreprises. Le mécénat permettrait de poursuivre les travaux réalisés par une équipe de professionnels sur un bâtiment architecturalement exceptionnel, un édifice majeur de l'art gothique.

Contact
Service archives
et patrimoine
Tél. : 01 34 45 97 58

environnement

400 riverains de l'aéroport de Roissy réunis à Paris le 24 septembre dernier contre les nuisances aéroportuaires

C'est pour dire « non » aux vols de nuit que 400 riverains de l'aéroport de Paris – Charles-de-Gaulle se sont rassemblés et ont manifesté le 24 septembre dernier à Paris. Installés place du Trocadéro avec une sonorisation reproduisant le bruit constant des appareils survolant les zones voisines de l'aéroport, tous sont venus revendiquer « le droit au sommeil », à l'appel de l'Association de défense contre les nuisances aériennes (ADVOCNAR). Parmi eux, figuraient notamment plusieurs élus des communes valdoisiennes, ainsi qu'une délégation gonessienne, conduite par

Cédric Sabouret, Conseiller Général. Tous étaient présents pour appeler l'État à s'engager sur « une réduction significative des nuisances aériennes », et en particulier des vols de nuits.

Contact
Association de défense contre les nuisances aériennes

Parc de la mairie de Saint-Prix – 45 rue d'Ermont
 95 390 Saint-Prix
Tél.: 01 39 89 91 99
www.advocnar.fr



citoyenneté

Le Maire de Gonesse reçoit sans rendez-vous les 24 novembre et 2 décembre

Chaque vendredi après-midi, Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse reçoit les Gonessiens sur rendez-vous. Pour ceux qui ne pourraient pas se déplacer, le maire a décidé d'aller à leur rencontre. Ainsi, il sera présent le jeudi 24 novembre de 16h à 18h30 au centre

socioculturel Marc Sangnier et le vendredi 2 décembre de 14h à 17h au centre socioculturel Louis Aragon.

Contact
Cabinet du maire
Tél.: 01 34 45 10 97



environnement

Les conteneurs enterrés de la Fauconnière inaugurés le 15 octobre

Afin de mieux gérer la collecte des ordures ménagères et d'améliorer la propreté et le cadre de vie des Gonessiens, 121 bacs enterrés pour ordures ménagères recyclables et non recyclables ainsi que pour le verre ont été installés dans le quartier de la Fauconnière. Ils ont été inaugurés le 15 octobre en présence du maire, des élus et des habitants du quartier. La mise en place de ce dispositif, pris en charge par la Ville et les bailleurs, permet donc de faciliter la collecte et d'améliorer l'hygiène

publique. Par rapport aux conteneurs classiques, l'enfouissement des cuves offre de nombreux avantages: faible occupation des sols, meilleure intégration paysagère, plus grande capacité de stockage, amélioration des conditions de travail des agents. L'utilisation des bacs nécessite néanmoins le civisme et la responsabilité de tous. Plusieurs règles devront en effet être respectées comme trier ses déchets et ne rien poser aux pieds des conteneurs.



Contact
Service environnement santé
Tél.: 01 34 45 19 51

Nettoiemnt des voies, éclairage public, graffitis, espaces verts, dégradations diverses, collecte des encombrants en cas d'impossibilité de se rendre à la déchèterie...

Soyez éco-citoyens

Appelez
ALLÔ ENVIRONNEMENT

0810 000 079

Horaires de la déchèterie du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi	9 h – 12 h / 14 h – 17 h 30
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	9 h – 17 h 30
Dimanche	9 h – 13 h

Liaison RER D – RER B

Venez nombreux à la réunion de la concertation publique sur le barreau ferroviaire de Gonesse, le 22 novembre!

Le projet de liaison ferrée entre le RER D et le RER B, appelé « Barreau de Gonesse » avance maintenant à grands pas! Les études sont en cours et le porteur du projet, Réseau Ferré de France, organise la concertation avec le public. À Gonesse, une réunion ouverte à tous les habitants est organisée le 22 novembre. Venez nombreux dire « oui » à la réalisation de cette nouvelle infrastructure de transport!

Venez nombreux à la réunion de concertation publique organisée par RFF sur le barreau ferroviaire, mardi 22 novembre à 20h30 salle Jacques Brel.

La réalisation du « barreau de Gonesse », prolongement de la ligne du RER D jusqu'à la gare du RER B du parc des expositions de Villepinte, est en marche. Le but sera alors de faciliter l'accès aux pôles d'emplois de la plateforme de Roissy, du parc des expositions de Villepinte et de la zone d'activités de Paris-nord 2, depuis les villes de Gonesse, de Val de France (Garges, Sarcelles, Villiers-le-Bel, Arnouville) et les communes du nord de la ligne du RER D.

Le développement du Triangle de Gonesse

Cette nouvelle liaison desservira la future gare du Triangle de Gonesse. Grâce à elle pourront s'installer les premières entreprises dans ce nouveau quartier. La Ville a également demandé que le projet de lycée à sections hôtelières voie le jour à cet endroit, à 300 mètres de la gare. Et entre 2018 et 2023, celle-ci sera également desservie par le métro automatique du Grand Paris.

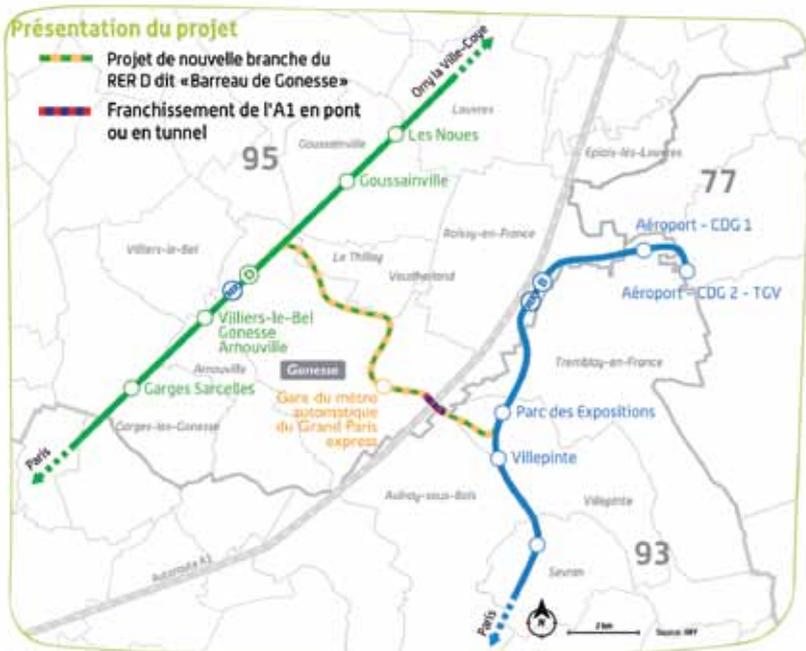
de Gonesse » rappelle Jean-Pierre Blazy. Le barreau crée aussi un lien est-ouest très fort entre nos villes. »

Une concertation ouverte à tous

Réseau Ferré de France qui réalisera les travaux de cette nouvelle infrastructure a l'obligation de mener une concertation avec le public. Celle-ci se tient du 20 octobre au 9 décembre. C'est dans cette optique que sera organisée le 22 novembre, une concertation publique, à 20h30 à la salle Jacques Brel. L'occasion pour tous les Gonessiens de venir prendre connaissance du projet, de participer et de donner leur avis sur ce barreau ferroviaire. « J'appelle tous les Gonessiens à venir nombreux le 22 novembre prochain », explique Jean-Jacques Monot, maire-adjoint délégué à la voirie, aux déplacements et à la gestion urbaine de proximité. « Ce barreau ferroviaire est une chance pour tous les habitants de la commune et également pour un grand nombre de valdoisiens, car il permettra, à terme, de désenclaver une partie du département. Le barreau de Gonesse

Le barreau de Gonesse, au cœur du projet de territoire Val de France - Gonesse

Cette nouvelle infrastructure est l'un des piliers du territoire Val de France - Gonesse. Les habitants de Villiers-le-Bel, Arnouville et Gonesse prennent le RER à la même gare et rencontrent les mêmes difficultés pour se rendre au pôle d'emplois de Roissy – CDG pour travailler. « C'est la raison pour laquelle, avec les élus de Val de France, nous avons bataillé ensemble auprès de l'État et de la Région pour obtenir le barreau





Les caractéristiques du projet

- Réalisation de l'infrastructure par RFF (Réseau Ferré de France)
- Exploitant : SNCF
- Nombre de kilomètres de ligne nouvelle à créer : 10 kilomètres
- Nombre de rames de RER supplémentaires à faire circuler : 2 rames de RER
- Gain en temps de transport : actuellement, 60 à 75 minutes depuis Gonesse pour se rendre à Roissy en transports en commun. De 30 à 45 minutes avec le barreau de Gonesse.
- Temps de transport entre la gare de RER D de Villiers-le-Bel, Arnouville, Gonesse et la gare de RER B du Parc des Expositions de Villepinte : 10 minutes.
- Coût des infrastructures : entre 300 et 320 millions d'euros
- Coût du matériel roulant : 30 millions d'euros hors taxes
- Coût d'exploitation annuel : 15 millions d'euros hors taxes

permettra d'éviter aux valdoisiens d'avoir à passer par la Gare du Nord, à Paris, pour faire un changement entre les deux lignes de RER. C'est un gain de temps considérable qui permettra d'accéder plus facilement au bassin d'emplois de Roissy – CDG et de Parinord 2 ».

En attendant le barreau de Gonesse...

En 2013, sera mise en service une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS). Il s'agit d'un bus rapide et dont la fréquence de passage sera de 15 minutes, entre la gare de RER D de Villiers-le-Bel – Arnouville – Gonesse et la gare de RER B du parc des expositions de Villepinte. Il sera donc une préfiguration du barreau ferroviaire. Il desservira

notamment le centre commercial de la Grande Vallée, le nouvel hôpital qui ouvrira ses portes en 2014, la zone industrielle et le Triangle de Gonesse qui démarrera son urbanisation. Ce bus sera presque aussi rapide qu'une ligne de tramway et une voie lui sera réservée sur la majeure partie de son trajet. D'ailleurs, l'aménagement de carrefours à feux permettra de donner la priorité au passage de ces bus.

Modernisation du RER

En 2014, le RER D sera modernisé pour améliorer sa régularité. Des travaux importants sur les systèmes de signalisation ferroviaire vont être entrepris pour apporter des gains de régularité



Le Bus à haut niveau de service circulera sur une voie de bus réservée sur la plus grande partie du parcours.

significatifs impactant l'ensemble de la ligne et permettre le retour d'une desserte de 12 trains à l'heure de pointe et par sens entre la Gare du Nord et Villiers-le-Bel. 120 millions d'euros sont consacrés à ces travaux de modernisation. En parallèle, de nouvelles études ont été initiées afin de permettre à l'horizon 2020 d'accroître encore d'avantage la régularité et l'offre de service du RER D avec notamment la perspective de passer d'une desserte de 12 à 16 trains par heure et par sens sur le tronçon nord.



Donnez votre avis et retrouvez toutes les informations sur : www.ville-gonesse.fr
www.nouvellebranche-rerd.fr (site dédié à la concertation)

La société du Grand Paris a confirmé le 26 mai la réalisation à Gonesse de la gare du Grand Paris express dont la mise en service est prévue entre 2018 et 2023. Le barreau RER B-RER D devrait être mis en service en 2017.
Crédits photos : EPA – Guller – Guller.

Stationnement

Respecter les règles de stationnement : un acte de civisme



Le parking de la place du Général de Gaulle, en face de la mairie

La Ville de Gonesse considère le stationnement comme l'une de ses priorités. C'est pourquoi, en concertation avec les habitants lors des conseils et assemblées de quartiers, elle met en œuvre depuis plusieurs années de nombreuses actions, pour faire respecter les règles applicables et développer l'offre de stationnement.

De nombreux Gonessiens se plaignent du mauvais stationnement des automobilistes et de la gêne occasionnée pour les piétons, les personnes à mobilité réduite, les familles avec enfants et poussettes etc. et demandent à ce que certains secteurs soient davantage verbalisés. À Gonesse, le stationnement est gratuit mais il convient de respecter certaines règles.

L'utilité de la zone bleue

Pour la plupart des places de stationnement et de parcs auto, la municipalité a décidé de

privilegier la mise en place de zones bleues. Le stationnement y est volontairement limité dans le temps pour permettre à tous d'effectuer un achat ou une démarche administrative par exemple. Depuis le début de l'année, plusieurs zones de stationnement ont été passées en zones bleues, afin de permettre une fluidité aux abords de commerces ou de bâtiments administratifs. C'est notamment le cas de la place du 8 mai 1945, en face du tribunal d'instance, de la place du Général de Gaulle, à côté de la mairie ou encore de la rue d'Arnouville.



son aménagées. Il est tout de même possible de stationner son véhicule sur une même place pendant plusieurs heures. En effet, si vous vous garez à partir de 18h, le stationnement est possible jusqu'au lendemain, 10h. Enfin, la réglementation des zones bleues ne s'applique pas les samedis et dimanches, et le stationnement y est donc illimité à ces moments-là.

Des changements à venir

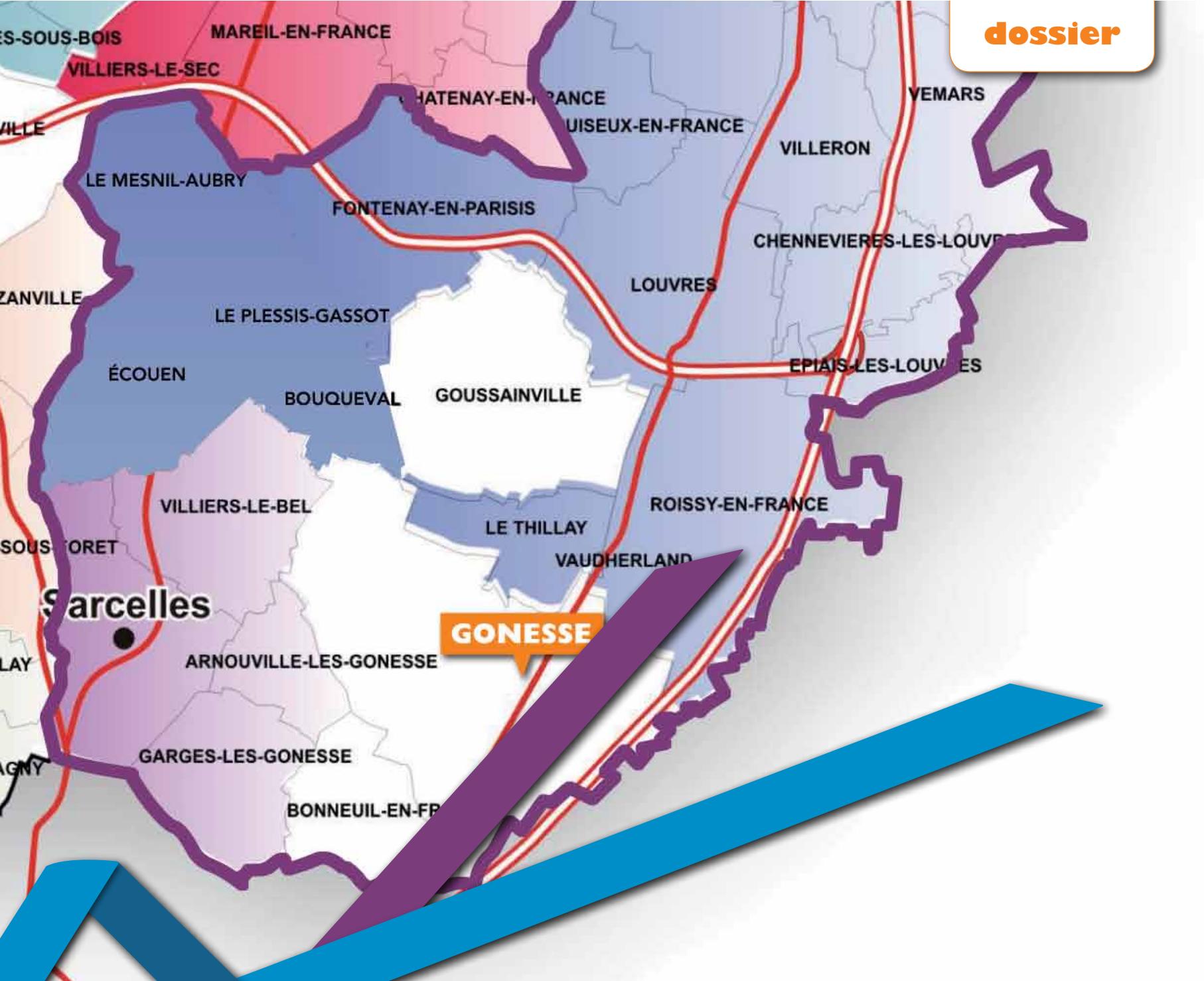
Pour la Ville, proposer une offre plus large de places de parking est l'une des réponses au stationnement gênant ou abusif. Rue Fernando Pessoa, un parking de 22 places a été créé. Le parking du Châtel est actuellement en cours d'agrandissement. Enfin, un nouveau parking a été réalisé, place des Roses, dans le quartier des marronniers. Enfin, il convient de rappeler que, même lorsqu'il est situé devant chez soi, un trottoir ne nous appartient pas. Il fait parti du domaine public et le stationnement y est interdit. il ne peut donc pas être utilisé pour y garer son véhicule.

Du bon usage du disque de stationnement

L'utilisation du disque de stationnement est obligatoire lorsque vous vous garez en zone bleue. Il est donc nécessaire d'indiquer votre heure d'arrivée, car la simple présence du disque, sans indication précise, ne suffit pas à justifier le stationnement. La municipalité tient à rappeler que les modalités des zones bleues sont définies par une réglementation nationale et ne peuvent être changées en fonction des communes où elles



Le parking de la place du 8 mai 1945, en face du tribunal d'instance



Intercommunalité : la parole aux Gonessiens

Depuis la loi de 2010 sur la réforme des collectivités territoriales, les communes ont l'obligation de rejoindre une intercommunalité. Elles ont jusqu'à juin 2013 au plus tard pour le faire. Gonesse doit donc prendre une décision. La municipalité a choisi de donner la parole aux Gonessiens. Ce dossier présente les éléments du débat. Tous les habitants qui souhaitent donner leur avis sont les bienvenus, soit par courrier, soit par internet, soit directement lors des différentes réunions publiques qui seront organisées.

Intercommunalité

Intercommunalité : la parole aux Gonessiens

Depuis la loi de 2010 sur la réforme des collectivités territoriales, les communes ont l'obligation de rejoindre une intercommunalité. Elles ont jusqu'à juin 2013 au plus tard pour le faire. Gonesse doit donc prendre une décision.

La municipalité a choisi de donner la parole aux Gonessiens. Ce dossier présente les éléments du débat. Tous les habitants qui souhaitent donner leur avis sont les bienvenus, soit par courrier, soit par internet, soit directement lors des différentes réunions publiques qui seront organisées.

Venez nombreux à la réunion publique sur l'intercommunalité **mercredi 14 décembre à 20h30** salle Jacques Brel

Contact :
Cabinet du maire
Tél. : 01 34 45 11 06

Les Gonessiens, Arnouvillois et Beauvillésois partagent la même gare RER, située sur le territoire d'Arnoville mais à proximité immédiate de Villiers-le-Bel et de Gonesse.

Qu'est-ce que l'intercommunalité ?

C'est un regroupement de communes. Celles-ci continuent d'exister, avec leurs maires et leurs services municipaux. Mais en se réunissant dans une intercommunalité, elles transfèrent certaines compétences (la collecte des déchets, le développement économique, des équipements sportifs ou culturels par exemple). Les élus municipaux siègent au sein des instances de la structure intercommunale et sont bien sûr étroitement associés aux décisions qui concernent leur commune.

Notre ville doit-elle rejoindre une intercommunalité ?

Oui, la loi votée en 2010 sur la réforme des collectivités territoriales l'y oblige. Officiellement, la Ville doit intégrer une intercommunalité au plus tard en juin 2013. Cependant, cette loi donne des pouvoirs exceptionnels aux préfets pour « forcer » les communes à le faire. Cette disposition a vivement mécontenté les élus locaux dans toute la France. De nombreux commentateurs expliquent en partie la défaite historique de la droite au Sénat par cette réforme à marche forcée de l'intercommunalité. Le gouvernement pourrait décider de donner plus de temps.

Qu'apportera à Gonesse l'adhésion à une intercommunalité ?

La loi oblige à rejoindre une intercommunalité. Mais rejoindre un groupement de communes apparaît aussi comme quelque chose d'utile et souhaitable. En Île-de-France se constituent en effet de puissantes intercommunalités qui atteignent jusqu'à 400 000 habitants. De grandes intercommunalités ont le poids nécessaire pour négocier auprès de l'État et la Région par exemple

la réalisation d'infrastructures de transports en commun, de formation, d'équipements publics... Une commune isolée est trop petite pour obtenir ce type d'investissements. D'ailleurs, si Gonesse a obtenu la gare du métro automatique, c'est parce que nous l'avons demandée avec la communauté d'agglomération de Val de France. Autre exemple : adhérer à une intercommunalité permet de mutualiser les moyens et d'obtenir des subventions plus facilement.

Qu'est-ce que l'adhésion à une intercommunalité changera concrètement pour les Gonessiens ?

Pour les Gonessiens, assez peu de choses changeront suite à l'adhésion à une intercommunalité. Dans le cas où Gonesse adhérerait à Val de France, les compétences ou équipements transférés seraient les suivants : le développement économique, la collecte des déchets, la piscine, la médiathèque, une partie de la voirie communale. Par exemple, la médiathèque serait gérée par Val de France. Mais elle resterait la propriété de la Ville et bien évidemment les Gonessiens continueraient d'en bénéficier normalement. Mais des services en plus pourraient être proposés comme l'accès aux collections spécialisées des autres





L'intercommunalité de Roissy - Porte de France, comme ici Le Plessis-Gassot (79 habitants), comporte des villages de très petite taille.

bibliothèques de la communauté d'agglomération. La Ville conservera l'essentiel de ses compétences: la construction et la réhabilitation des écoles, la programmation culturelle de la salle Jacques Brel ou du cinéma, les équipements sportifs (en dehors de la piscine), la prévention, la sécurité et la Police municipale... Les Goussainiens continueront d'élire leur Maire et leurs conseillers municipaux. L'intercommunalité n'impactera pas les impôts locaux.

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

En application de la loi de 2010 sur la réforme des collectivités territoriales, le Préfet a proposé un projet de schéma de l'intercommunalité pour le Val d'Oise. Sur l'Est du Val d'Oise, il demande que Gonesse et Bonneuil-en-France rejoignent Val de France et que Goussainville adhère à la communauté de communes de Roissy - Porte de France.

Le choix d'une grande intercommunalité à l'échelle de l'Est du Val d'Oise

En réponse au projet du Préfet, le Conseil municipal a délibéré au mois de juin dernier pour demander la création d'une grande intercommunalité réunissant

à la fois la Communauté de communes de Roissy - Porte de France, la Communauté d'agglomération de Val de France et les communes encore isolées que sont Goussainville, Bonneuil-en-France et Gonesse. Cette intercommunalité réunirait 255 000 habitants. Les retombées fiscales de Roissy - CDG bénéficieraient plus équitablement à tous les habitants de ce grand territoire. Elle réunirait, côté valdoisien, toutes les communes concernées par les pôles économiques de Roissy et du Bourget. La taille de cette intercommunalité permettrait de répondre à la fois à la nécessité d'organiser une véritable solidarité territoriale et de se constituer en acteur de poids au niveau du Grand Paris. La Ville a commandé une étude sur les conditions de faisabilité de ce scénario intercommunal.

Cependant, pour voir le jour, cette grande intercommunalité nécessite de se constituer par

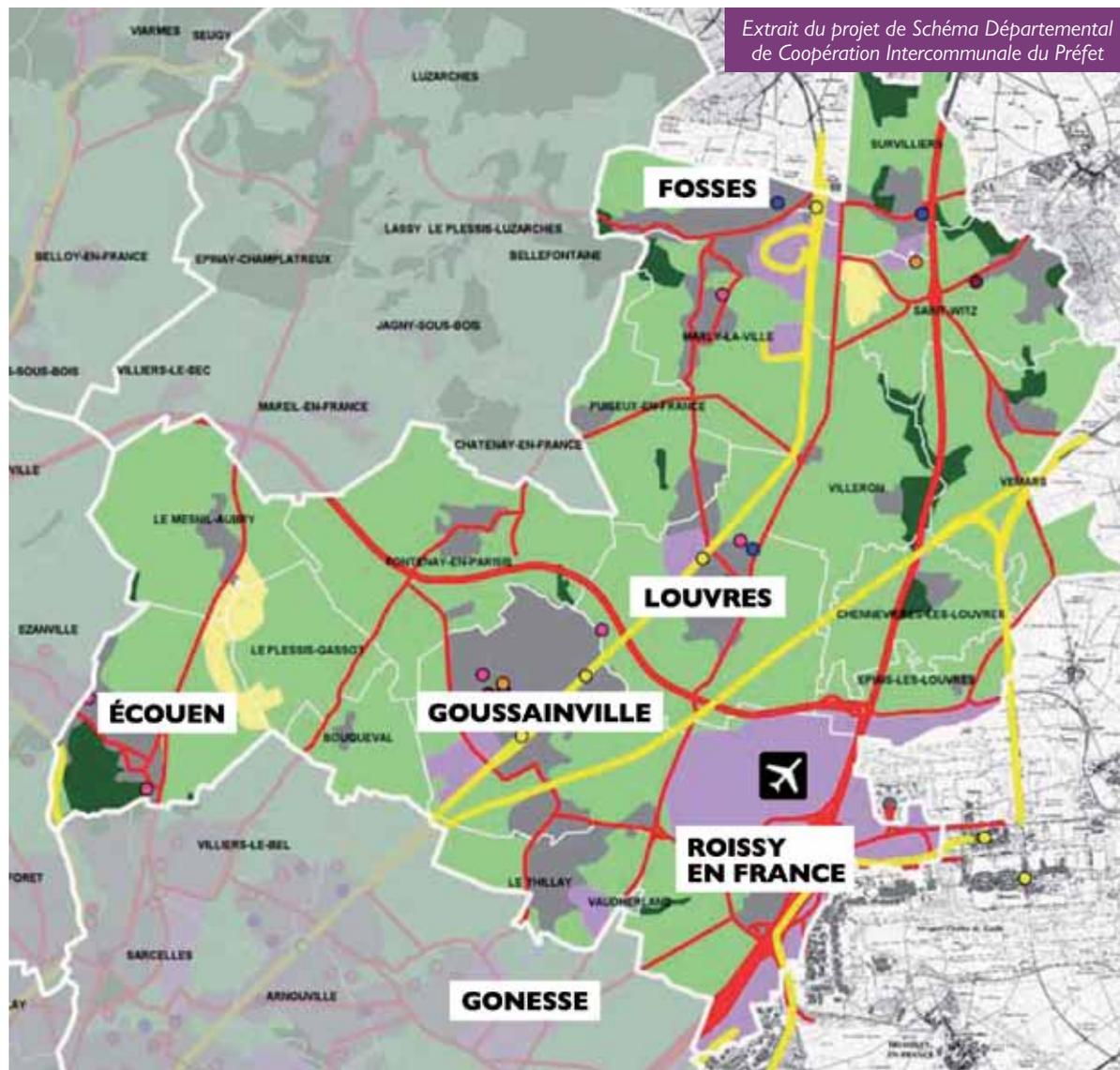
étapes. Si les élus de Val de France semblent favorables au projet, le Président de Roissy Porte de France a confirmé par écrit l'opposition de sa communauté de communes à ce projet. Avant que cette grande intercommunalité soit possible Gonesse devra donc rejoindre une intercommunalité déjà existante et de taille plus modeste.

Les avantages et les inconvénients de la Communauté de communes de Roissy - Porte de France

La communauté de communes de Roissy - Porte de France bénéficie de retombées économiques importantes dues à l'aéroport de Roissy - CDG.

Cependant, Roissy - Porte de France réunit à ce jour des communes de tailles très différentes. La ville la plus grosse, Fosses, compte 10 000 habitants tandis que de

La Communauté de communes de Roissy - Porte de France réunit 18 communes (Bouqueval, Chennevières-lès-Louvres, Écouen, Épiais-lès-Louvres, Fontenay-en-Parisis, Fosses, Le Mesnil-Aubry, Le Plessis-Gassot, Le Thillay, Louvres, Marly-la-Ville, Puiseux-en-France, Roissy-en-France, Saint-Witz, Survilliers, Vaudherland, Vémars, Villeron 55 000 habitants). Le projet de Schéma départemental de l'intercommunalité proposé par le Préfet prévoit que Goussainville rejoigne Roissy - Porte de France.



nombreux petits villages composent cette intercommunalité : Epiais-les-Louvres (96 habitants), Le Plessis – Gassot (79 hab), Bouqueval (310 hab). Ces petites communes sont réticentes à accueillir des villes plus importantes qui modifieraient le fonctionnement et les équilibres de cette intercommunalité. De plus, les Gonessiens ont peu l'occasion de se rendre dans ces communes.

Enfin, le Conseil municipal a reçu le 7 juin dernier Patrick Renaud, le Président de la Communauté de communes. Celui-ci a clairement affirmé que Roissy – Porte de France n'était pas en mesure d'intégrer Gonesse car elle était en train de faire entrer Goussainville. L'adhésion de ces deux villes en même temps est impossible selon les élus de Roissy – Porte de France. Il ne semble donc pas à ce jour possible pour Gonesse d'adhérer à

la communauté de communes de Roissy – Porte de France.

Les avantages et les inconvénients de l'adhésion à la Communauté d'agglomération de Val de France

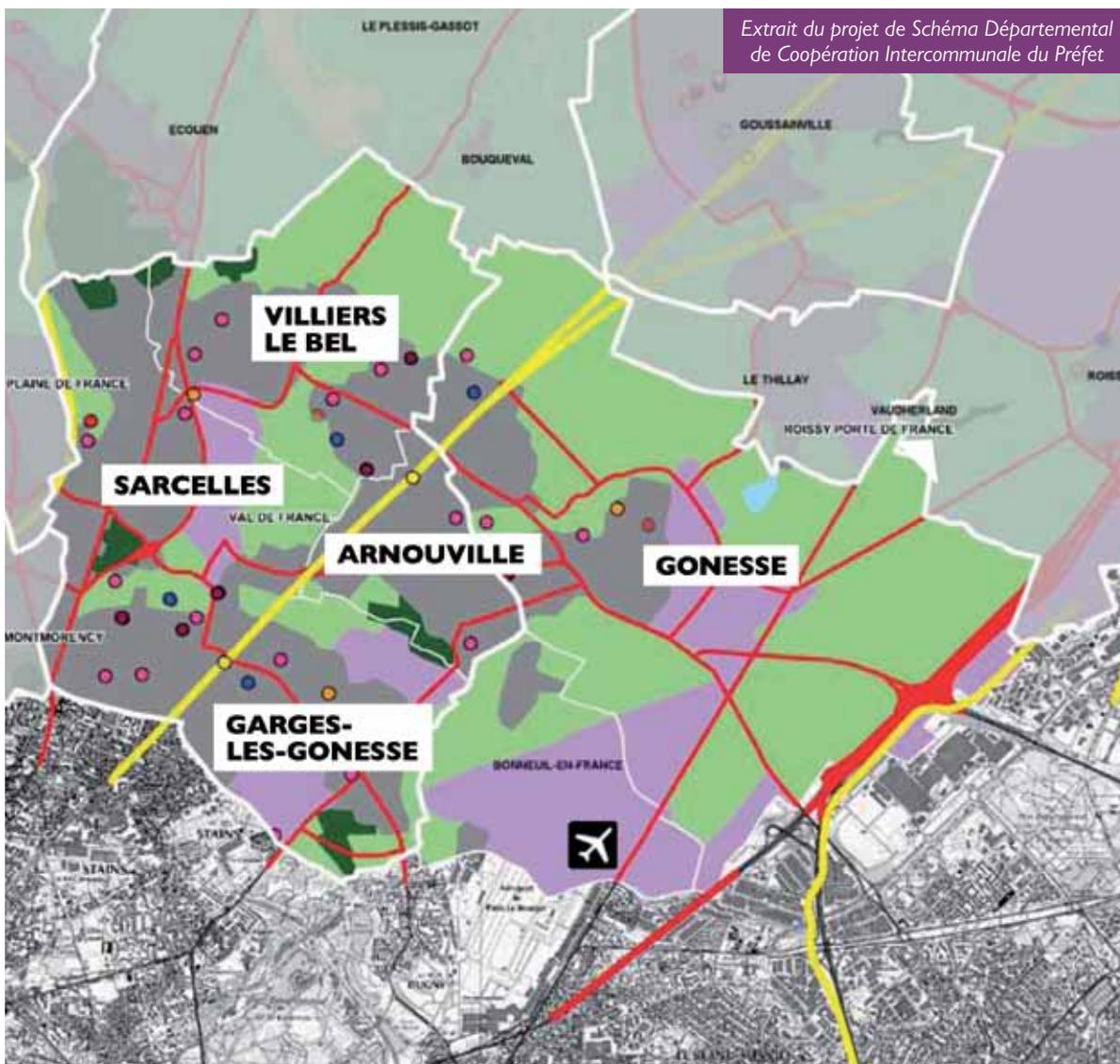
Le Préfet demande l'adhésion de Gonesse à Val de France. Ce choix s'inscrit dans une logique territoriale forte. Tout d'abord, il y a une vraie proximité avec Villiers-le-Bel ou Arnouville par exemple. Les enfants de nos communes partagent les établissements scolaires, comme le lycée René Cassin par exemple. Les Gonessiens vont tous les jours à la gare de RER de Villiers-le-Bel – Arnouville – Gonesse. Nos villes, nos quartiers se touchent sans que les frontières entre nos communes soient visibles.

Autre élément important: la gare du métro automatique sur le Triangle de Gonesse a été obtenue parce que nous l'avons demandée avec Val de France. C'était même le souhait de Christian Blanc, alors secrétaire d'État au développement de la Région capitale, que Gonesse travaille avec la communauté d'agglomération. Sans cela, il n'y aurait pas de projet de gare de métro du Grand Paris à Gonesse. Un « projet de territoire » confié à l'Atelier CASTRO, l'une des 10 équipes d'architectes – urbanistes du Grand Paris, a été conçu avec Val de France (Voir dossier du Gonesse de septembre). Il est la garantie que l'éventuelle adhésion de Gonesse à la communauté d'agglomération se ferait sur la base d'un projet partagé, fort et cohérent.

Val de France est une communauté d'agglomération moins riche que Roissy – Porte de France car elle ne bénéficie pas des retombées de l'aéroport. Cependant, Gonesse porte un projet d'envergure, l'aménagement du Triangle de Gonesse, qui a vocation à être un moteur de développement économique pour tout le territoire. Sarcelles et Garges-les-Gonesse organisent leur développement autour du projet de Dôme, une salle de 20 000 places pour les événements sportifs et culturels. C'est d'ailleurs parce que c'est un territoire stratégique à l'échelle du Grand Paris que nous avons obtenu la gare du métro automatique. Ce pôle économique ne peut pas bénéficier qu'à la seule ville de Gonesse.

En outre, l'installation d'entreprises sur le Triangle de Gonesse permettra à la Ville de percevoir des recettes fiscales importantes pour continuer de développer les services aux Gonessiens et d'investir dans les quartiers. Ces recettes fiscales progresseront régulièrement pour atteindre un montant de plusieurs millions d'euros chaque année.

Val de France réunit 4 communes (Arnouville, Garges-les-Gonesse, Villiers-le-Bel et Sarcelles 142 000 habitants). Le projet de schéma départemental de l'intercommunalité proposé par le Préfet prévoit que Gonesse rejoigne Val de France.



Extrait du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Préfet

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION SUR L'INTERCOMMUNALITÉ!

Tous les Gonessiens sont invités à donner leur avis sur le choix de l'intercommunalité. Une réunion publique est organisée le 14 décembre, à 20h30, salle Jacques Brel. Elle clôturera un mois de concertation à l'occasion de laquelle seront invités, dans des réunions spécifiques, les chefs d'entreprises, les parents d'élèves, les associations, le Conseil municipal des jeunes, le Conseil des sages, le Service civique jeunes municipal. Tous les habitants pourront donner leur avis sur le site www.ville-gonesse.fr ou en retournant le questionnaire présent dans les Gonessiens de novembre et de décembre.

Dans quel ordre de priorité placez-vous le choix de l'intercommunalité? (Numéroter les priorités par ordre d'importance de 1 à 8)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Prévention – Sécurité | <input type="checkbox"/> Logement, cadre de vie et renouvellement urbain |
| <input type="checkbox"/> Éducation - Formation | <input type="checkbox"/> Transports |
| <input type="checkbox"/> Création d'emplois | <input type="checkbox"/> Amélioration et développement du service public communal |
| <input type="checkbox"/> Adhésion à une intercommunalité | <input type="checkbox"/> Impôts |

Quels sont pour vous les critères les plus importants pour le choix d'une intercommunalité?

Quelle intercommunalité souhaiteriez-vous que Gonesse rejoigne:

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Grande intercommunalité sur tout l'Est du Val d'Oise | <input type="checkbox"/> Communauté de communes de Roissy – Porte de France |
| <input type="checkbox"/> Communauté d'agglomération de Val de France | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) <input type="text"/> |

Pour quelle(s) raison(s)?

Merci de nous indiquer:

Votre âge Sexe M F

Votre quartier: Centre-ville La Fauconnière Les Marronniers – Grande Vallée
 Saint-Blin – La Madeleine – Le Vignois – Les Genévriers Les Tulipes

Votre adresse e-mail si vous souhaitez recevoir les informations municipales



Taxe d'habitation

Pour la 5^e année consécutive, la Ville maintient le taux de la taxe d'habitation

Les Gonessiens ont reçu en octobre leur avis d'imposition pour la taxe d'habitation. Depuis 2006, le taux communal est resté inchangé. L'augmentation du montant à payer n'est donc pas due à une décision de la commune. C'est la conséquence de décisions du Gouvernement et de certaines lois adoptées par le Parlement. Décryptage.

OCCUPANT(S)					
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (FRFI) ●	Parts année	
950977571593967893		S	108521	2,50	0

TAXE D'HABITATION 2011 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS					
Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	
Valeur locative brute ●	6485	6485		6485	
Valeur locative moyenne	4280	4280		4280	
A B A T T E M E N T S	● Général à la base	%	%	%	
	● Personne(s) à charge	%	%	%	
	- Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	10%	%	%	
	- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15%	%	%	
	● Spécial à la base	%	%	%	
	● Spécial handicapé	%	%	%	
Base nette d'imposition ●	6485	6485		6485	
Taux d'imposition 2011	24,33%	1,44%		0,465%	
Cotisations 2011 ●	1578	93		30	Total des cotisations 1701
Taux d'imposition 2010	24,33%	1,38%		0,239%	
Rappel cotisations 2010 ●		8,8		1,5	
Variation en valeur ●		+5		+15	Frais de gestion ● + 17
Variation en pourcentage		+5,68%		+100%	
Ajustements de référence 2003/2011 ●	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Prélèvement pour base élargie ● + 13
	● Général à la base				
	● Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)				
	● Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)				
● Spécial à la base					Prélèvement sur ● résidences secondaires
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2010 ET 2011					
	ANNÉE 2010	ANNÉE 2011	En valeur	En pourcentage	
(a) Cotisations	1682	1731	+49	+2,91%	Prélèvement selon le revenu ●
(b) Allègements				%	
(c) = (a) - (b) Somme à payer	1682 €	1731 €	+49	+2,91%	
LOCALS TAXES - NOMBRE 01 RÉGIME P					
Taux global 2000 corrigé ●	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée
23,36 %	2770228438E	MAISON		H	6485
Cotisation référence 2000 ●					
					Montant de votre impôt 1731
- La taxe spéciale d'équipement comprend la TSE Grand Paris pour 16 €.					

MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2011	
	123

Vous occupez au 1^{er} janvier une résidence équipée d'un poste de télévision

Pour vous renseigner

- Par Internet : impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.
- Par téléphone : Votre centre prélevement service, pour des questions sur le mensuelisation ou le prélèvement : 0 810 012 011 - Courriel : cs.lyon@finances.gouv.fr
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 70 87)*.
- Sur place : Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

- sur le paiement de votre impôt :
TRES. GONESSE
1-3 RUE FURMANECK BP50058 95503 GONESSE CEDEX
Tél : 01 39 87 32 22 Courriel : td95103@dgfp.finances.gouv.fr
Accueil du public : avec ou sans rendez-vous LUN AU VEN 9H/12H-13H/16H
- sur le montant de votre impôt :
CDI GARGES-LES-GONESSE EST SAID 1ER SECTEUR 2 RUE LOUIS MARTEAU
BOITE POSTALE 200 95143 GARGES LES GONESSE CEDEX
Tél : 01 34 53 38 13 Courriel : cdi.garges-les-gonesses-est@dgfp.finances.gouv.fr
Accueil du public : TLJ SAUF SAMEDI 9H45-12H15 ET 13H30-16H OU SUR RENDEZ-VOUS

* (coût d'un appel local), à partir d'un poste fax, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur

1 Le taux communal reste inchangé

En avril 2011, le Conseil municipal a voté un taux d'imposition de la taxe d'habitation inchangé : 17,65 %. Le chiffre de 24,33 % indiqué sur l'avis d'imposition correspond au taux communal auquel s'ajoute le taux voté par le Département. En effet, avec la mise en œuvre de la nouvelle réforme fiscale, la partie de la taxe d'habitation que payaient les Gonessiens au Département du Val d'Oise est maintenant perçue par la Ville de Gonesse. Ce transfert n'a aucun impact sur le montant payé.

2 L'augmentation est due au vote de la loi de finances 2011

La loi de finances que le gouvernement a fait voter à la fin de l'année dernière a augmenté les bases d'impositions. Dans l'exemple ici, cette hausse correspond à une augmentation de 29 €.

3 Le SIAH réalisera les aménagements des berges du Croult

L'augmentation de la cotisation (+ 5 € dans cet exemple) votée par le syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du petit Rosne servira notamment à financer le réaménagement des berges du Croult dans le secteur du Vignois afin d'éviter les risques d'inondation et d'en faire un lieu de ballade.

4 La TSE financera le métro automatique du Grand Paris

L'augmentation de la taxe spéciale d'équipement (+ 15 € dans cet exemple), votée par le Parlement, permettra de contribuer au financement du métro automatique du Grand Paris avec une gare sur le Triangle de Gonesse.

Certains Gonessiens observent une hausse plus importante de leur taxe d'habitation. Elle est due à un changement de situation personnelle. Pour obtenir des informations, ils peuvent contacter la Trésorerie de Gonesse : 1-3, rue Furmanek à Gonesse – 01 30 72 82 55.

Éducation

Restauration scolaire : le Maire rappelle les principes de laïcité et de neutralité du service public

Depuis la rentrée scolaire, quelques parents d'élèves ont interpellé la municipalité au sujet des repas servis à la cantine. Ceux-ci demandent qu'aucune viande ne soit servie à leurs enfants. Le 18 octobre dernier, le Maire, Jean-Pierre Blazy, a écrit à l'ensemble des parents des enfants inscrits à la restauration scolaire pour rappeler l'engagement de la Ville au service de la qualité des menus ainsi que les principes de laïcité et de neutralité qui s'appliquent. Voici le texte de ce courrier.

« Je rappelle que la Ville a l'obligation de proposer un menu équilibré aux élèves. Les repas préparés chaque jour sont conçus par un nutritionniste et sont validés par une commission municipale des menus à laquelle siègent les représentants des parents d'élèves. C'est pourquoi il a toujours été demandé aux agents de la restauration scolaire de servir aux enfants l'intégralité du menu proposé dont ils peuvent consommer tout ou partie.

La municipalité, attentive aux souhaits des parents, propose des plats de substitution au porc et du poisson une à deux fois par semaine.

Cependant, à la différence de l'école, la cantine n'est pas obligatoire pour les enfants. Il s'agit d'un service public municipal facultatif qui s'adresse à tous dans le respect des principes républicains de laïcité et de neutralité. La Ville ne peut pas adapter les 1 500 repas quotidiens à la diversité des demandes religieuses, ou autres, qui restent du domaine de la pratique privée.

À cet égard, les tribunaux administratifs se sont déjà prononcés et ont confirmé que « le fait de prévoir des menus en raison de pratiques confessionnelles ne constitue ni un droit pour les usagers ni une obligation pour les collectivités ».

Naturellement, tous les parents sont libres d'offrir à leurs enfants les repas qui correspondent à leurs pratiques alimentaires. Lorsque la cantine scolaire ne répond pas à ces attentes, les parents ont le choix de ne pas inscrire leurs enfants à la cantine et de rechercher une solution en accord avec leurs croyances et leurs habitudes.

En concertation avec les représentants élus des parents d'élèves, un règlement intérieur clair et précis sera établi pour la rentrée de 2012 afin de définir le fonctionnement de la restauration scolaire. Je réunirai également à cet effet le Comité Local d'Éthique qui rassemble notamment les représentants des cultes présents à Gonesse. Sur la base de ce règlement



intérieur, les parents décideront s'ils désirent inscrire leurs enfants à la restauration scolaire.

Je souhaitais m'adresser à vous pour rappeler les principes républicains de laïcité et de neutralité qui s'appliquent au service public de la restauration scolaire et qui sont au cœur du vivre ensemble dans notre ville.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleures salutations. »

Le Maire, Jean-Pierre Blazy

Les principes de laïcité et de neutralité s'appliquent au service public de la restauration scolaire.



ZAC de l'entrée sud

Leroy Merlin a ouvert ses portes sur la zone d'activités de l'entrée sud

Le magasin Leroy Merlin de Gonesse a ouvert ses portes le 12 octobre dernier dans la ZAC de l'Entrée Sud. Il s'agit d'une étape attendue et importante dans la réalisation de cette zone d'activités où l'installation de restaurants, d'hôtels et d'entreprises se poursuit.



L'ouverture attendue des Gonessiens du magasin Leroy Merlin a eu lieu le 12 octobre. Il faut dire que le chantier était colossal: 8000 mètres carrés à l'intérieur pour l'espace décoration, cuisine, salle de bain et outillage, et presque autant à l'extérieur, pour l'espace construction, matériaux et aménagement du jardin.

Sur l'ensemble, figurent 62 % de Valdoisiens dont une trentaine de Gonessiens! « Tout cela a été rendu possible grâce à un travail entre la Ville et l'entreprise », explique Ilham Moustachir, maire-adjointe déléguée au développement économique, à l'emploi et à la formation

professionnelle. « Nous avons travaillé en étroite collaboration avec la maison de l'emploi, qui a coordonné les recrutements avec les services du Pôle emploi et de la mission locale. Nous avons été là pour suivre les Gonessiens tout au long de leurs démarches, mais aussi lors de leurs formations ».



Une trentaine de Gonessiens recrutés

Dans ce grand magasin, toute une équipe a été spécialement formée après une grande session de recrutement. Aujourd'hui, 119 personnes ont été embauchées, dont 110 avec un contrat à durée indéterminée et 103 à temps plein.

La ZAC de l'entrée sud poursuit son développement

Les Gonessiens le voient chaque jour lorsqu'ils passent devant: les entreprises continuent de s'installer sur la ZAC de l'entrée sud. Après les restaurants de La Criée et La Courtepaille, un KFC a ouvert au début de l'été. Une moyenne surface alimentaire (Dia) et deux restaurants sont en construction. À proximité immédiate du magasin Leroy Merlin, le bâtiment de l'enseigne « Une pièce en plus » est en cours de réalisation. Deux hôtels (« deux étoiles plus » et « trois étoiles ») sont également en construction. Au milieu de la zone d'activités, l'entrepôt Sédifrais de distribution de fruits et légumes du groupe Casino, a ouvert cet été. Il embauche 103 personnes dont 25 Gonessiens. Il a pris place à côté des bâtiments de l'Aéropark accueillant déjà les cafés Nova Delta, le showroom de Chantilly car prestige, les entreprises ABI, Sunlight, France Brochure System, le Bourget Catering, Jeanne Lanvin, Spaulding Packaging, Sortimo. Enfin, à l'extrémité de la zone d'activités du côté du rond-point du BIP, la construction de deux nouveaux hôtels et 3 restaurants (El Rancho, La boucherie et Pizza del Arte) va démarrer.



Le magasin Leroy Merlin a ouvert ses portes ZAC de l'Entrée Sud le 12 octobre.



Cédric Sennepin, directeur du magasin

« Leroy Merlin est présent en de nombreux endroits en Île-de-France, mais aucun magasin n'était implanté dans le secteur. Pour les habitants de Gonesse par exemple, il fallait aller à Saint-Denis ou bien Montsoult. Gonesse a été particulièrement attractif, notamment grâce à la proximité de l'autoroute A1, ou encore des réseaux de RER B et D. »

« Dans le magasin, tout a été fait pour être simple et efficace pour les clients. Par exemple, chaque client qui passe près d'un produit peut scanner une référence avec son smartphone et visionner des vidéos de démonstration ainsi que des tutoriels. Nous avons également mis en place un système d'affichage de la durée d'attente lors des retraits de marchandises. Pour les clients qui auraient besoin de factures, une borne permet d'en éditer soi-même, ou de s'en envoyer directement par mail. Mais le côté pratique passe aussi par un accueil irréprochable. Tous nos conseillers ont été formés il y a près de 3 mois et connaissent très bien le magasin. »

En novembre au cinéma Jacques Prévert

Semaine du 2 au 8 novembre

Beur sur la ville

De Djamel Bensalah • 1 h 39
Mer. 2, ven. 4, et lun. 7 novembre à 17h, lun. 7
novembre à 14h30, sam. 5 et mar. 8 novembre à 20h30

Le Skylab

De Julie Delpy • 1 h 53
Mer. 2, ven. 4, et lun. 7 novembre à 20h30, ven. 4
novembre à 14h30, sam. 5 et mar. 8 novembre à 17h

L'Ours Montagne

De Esben Toft Jacobsen • 1 h 11 • À partir de 5 ans
Mer. 2 et sam. 5 novembre à 14h30, dim. 6 novembre
à 15h

Semaine du 9 au 15 novembre

Le Cochon de Gaza

De Sylvain Estibal • 1 h 39 • VOSTF
Ven. 11, sam. 12, dim. 13 et mar. 15 novembre à 17h,
mer. 9 et lun. 14 novembre à 20h30

Les 3 Mousquetaires

De Paul W. S. Anderson • 1 h 50 VF
Mer. 9 et lun. 14 novembre à 17h, ven. 11, sam. 12 et
mar. 15 novembre à 20h30, lun. 14 novembre à 14h30

Un Monstre à Paris

De Bibi Bergeron • 1 h 22 • À partir de 6 ans
Mer. 9, ven. 11 et sam. 12 novembre à 14h30, dim.
13 novembre à 15h

Semaine du 16 au 22 novembre

The Artist

De Michel Hazanavicius • 1 h 40
Mer. 16, dim. 20 et lun. 21 novembre à 17h, ven. 18
novembre à 14h, ven. 18, sam. 19 et mar. 22 novembre
à 20h30

Polisse

De Maiwenn • 2 h 07
Mer. 16 et lun. 21 novembre à 20h30, ven. 18, sam. 19
et mar. 22 novembre à 17h, lun. 21 novembre à 14h30

Le Gruffalo

De Jakob Schuh • 45' • VF • À partir de 3 ans
Mer. 16, sam. 19 novembre à 14h30, dim. 20 à 15h

Semaine du 23 au 29 novembre

Poulet aux prunes

De Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud • 1 h 33
Mer. 23, sam. 26 et mar. 29 novembre à 20h30, ven. 25
et lun. 28 novembre à 14h30, dim. 27 novembre à 17h

Les Marches du pouvoir

De George Clooney • 1 h 35 • VOSTF
Mer. 23, sam. 26, lun. 28 et mar. 29 novembre à 17h,
ven. 25 et lun. 28 novembre à 20h30

Émilie Jolie

De Francis Nielsen et Philippe Chatel • 1 h 12
À partir de 4 ans
Mer. 23 et sam. 26 novembre à 14h30, ven. 25 novembre
à 17h, dim. 27 à 15h

Semaine du 30 novembre au 6 décembre

Attenberg

De Rachel Athina Tsangari • 1 h 35 VOSTF
Mer. 30 novembre à 20h30, lun. 5 et mar. 6 décembre
à 17h

Intouchables

De Eric Toledano et Olivier Nakache • 1 h 52
Mer. 30 novembre, sam. 3 et dim. 4 décembre à 17h,
ven. 2 décembre à 14h30, ven. 2, lun. 5 et mar.
6 décembre à 20h30

Les Aventures de Tintin : le secret de la Licorne

De Steven Spielberg • 1 h 47 • VF
À partir de 6 ans
Mer. 30 novembre, sam. 3 et lun. 5 décembre à 14h30,
ven. 2 décembre à 17h, sam. 3 décembre à 20h30,
dim. 4 décembre à 15h



La tribune des groupes du Conseil municipal

Groupe socialiste et apparentés

De nouvelles possibilités de gardes d'enfants pour les gonessiens.

Comment faire garder son enfant ? C'est la grande question qui se pose à chaque famille lorsque les deux parents travaillent et qu'arrive un enfant. Parfois, les grands-parents, la famille proche est sollicitée. Mais ce n'est pas toujours possible.

La ville de Gonesse agit donc pour faciliter la vie des familles : une quarantaine d'assistantes maternelles municipales disposent de 110 places pour accueillir les 0-3 ans. La ville recrute d'ailleurs en ce moment plusieurs assistantes maternelles. Avis aux candidates !

Rappelons qu'en outre, un peu plus d'une centaine d'assistantes maternelles indépendantes, agréées par le Conseil général, sont répertoriées sur notre commune.

Vous le savez, il est fondamental de travailler en réseau sur la petite enfance. La ville a donc mis en place le relais assistantes maternelles (RAM), situé dans les locaux du centre socioculturel Louis Aragon, qui accueille les parents pour les renseigner, les aider dans leurs démarches, et permet aussi aux parents et aux assistantes maternelles de se retrouver autour d'espaces de jeux, d'activités en commun.

Les élus municipaux sont enfin attentifs au développement de l'offre de garde collective : Gonesse disposait déjà de 20 places sur les 60 de la crèche hospitalière, de 25 places de crèche et 10 places de halte-garderie à la maison de l'enfance Victor Hugo à la Fauconnière et vient de réserver 10 places supplémentaires sur les 60 construites par la société People & Baby dans la nouvelle crèche de la zone d'activité des Tulipes, près de l'aéroport du Bourget, inaugurée début octobre.

Nous regrettons que le groupe Joie de Vivre à Gonesse n'ait rien trouvé de mieux à dire sur la nouvelle crèche que de lancer une fausse polémique sur les « moustiques » du bassin de rétention situé à proximité, qui a été réglé depuis.

Primaires des socialistes à Gonesse : un réel succès.

Les primaires des 9 et 16 octobre ont mobilisé les Gonessiens. 820 votants au premier tour, 977 au deuxième, soit plus de 7 % des inscrits. A l'arrivée, François Hollande l'emporte avec 58 % des voix.

Quelques grincheux ont critiqué, voire ont voulu empêcher la primaire. Ils ont été contredits par les faits avec plus de 2,5 millions de français qui se sont déplacés lors des deux tours.

Au passage, nous dénonçons la désinformation de l'UMP : les bureaux de vote ont été tenus par les élus et les militants et sympathisants socialistes et non par du personnel municipal. Le PS n'a pas obtenu de passes-droits : comme toute association, la ville a prêté pour ses activités des salles et un peu de matériel (tables, chaises, urne de vote etc...). Dans le Val d'Oise, une seule ville a officiellement refusé de prêter une salle.

Nous remercions nos concitoyens qui ont participé à cet exercice démocratique sans précédent et leur donnons en rendez-vous en mai 2012. Enfin, nous rappelons à tous ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales qu'ils doivent le faire avant le 31 décembre 2011 s'ils veulent pouvoir participer aux scrutins de l'année prochaine.

Groupe Communiste et Républicain

NON aux vols de NUIT

Les rencontres du GRAND ROISSY de janvier 2011 ont confirmé un développement fort du trafic aérien pour les prochaines années. Or, chaque nuit, 200 avions sont présents dans le ciel Gonessien. Ils seront donc bientôt 300, soit 10 % des vols quotidiens.

Notre Groupe a interpellé Madame la Ministre. Dans sa réponse elle n'a même pas effleuré la question des vols de nuits.

Nous sommes prévenus. Les vols de nuits se développeront encore, mais pourquoi ?

Nous avons exprimé, à ces rencontres, une explication. C'est la théorie des paquets, non pas seulement des petits paquets, mais parfois de très gros paquets. Les vols de nuits ne sont plus ceux des passagers.

L'heure est venue celle des paquets, colis, parfois énormes, qui partent aux quatre coins du monde comme l'organisent FEDEX et d'autres. Peu importe la tranquillité, la santé de ceux et celles qui vivent et veillent en bas, attendant parfois en vain le sommeil.

Les paquets promis arrivent dans un ciel serein, dégagé, tout à eux.

Leurs entrepôts, leurs hangars se développent au même rythme que les vols de nuit. Leurs projets sont de plus en plus gigantesques. Il faut livrer dans n'importe quel point du globe en moins de 48 heures.

Il ne faut pas compter sur le rapport DERMAGNE pour les en dissuader.

Relisez son analyse faite pour le Président de la République :

« Les mesures prises, dit-il, pour réduire le nombre de vols au cœur de la nuit ont rencontré une efficacité : je cite le nombre de vols de ce type a été réduit au cours de ces dernières années ».

Non ! le nombre de vols de nuit n'a pas été réduit. Il s'accroît sans aucune intervention ni d'ADP, ni des Compagnies aériennes, ni la DGAC, ni du Gouvernement.

Et pourtant des solutions possibles existent. Lisez ce qu'écrit M. Valentin, Vice-président du conseil général de la Marne, au sujet d'un aéroport neuf et non utilisé – Vetry – disponible et en attente.

« Si l'on suit un élément récent d'étude, d'analyse du comité économique et social de la région, Vetry est devenu au titre de la région un outil qui est légitime. Les partenaires politiques de territoire sont telles qu'il y a bien une cause plus fortement que par le passé. C'est une des clés pour tenir l'aéroport, un langage commun en matière de développement ».

Nos propositions peuvent aider également à une rentabilisation de ce nouvel aéroport – VIDE, en attente –.

Voici quelques premières propositions

1/ Un couvre-feu doit être décidé de minuit à 5 heures, accompagné d'une décroissance progressive du trafic entre 22 heures et minuit et entre 5 heures et 6 heures pour aller progressant à l'absence de trafic durant 8 heures. (22 heures à 6 heures)

2/ Il faut mettre en place des restrictions opérationnelles la nuit sur la base de 80 dB.

3/ L'aéroport de Vetry situé à 150 km de Paris constitue une solution immédiate opérationnelle avec un raccordement nécessaire de Vetry aux aéroports Roissy et Orly par le rail et la route. Vetry attend des vols. Nous lui offrons un développement et en même temps, vous soulagez les Gonessiens des vols de nuits.

Cette chance-là, il faut la saisir. Elle est logique, elle est possible.

Il nous faut sans attendre l'imposer ! Êtes-vous d'accord ?

Groupes UPG/UMP

À propos des primaires socialistes

4 bâtiments publics (Centre Betancourt, les tulipes, centre Aragon, salle du conseil) appartenant aux Gonessiens furent utilisés les 9 et 16 octobre pour la primaire socialiste. La salle Jacques Brel (difficile à se procurer) fut prêtée le 28 septembre pour la retransmission du débat P-S. Le Gonessien fut largement utilisé à des fins de propagande ! Ces primaires concernent un parti national (P-S.) pour des préoccupations strictement internes qui dépassent des considérations locales. Il est anormal que des partisans occupent ainsi ces bâtiments, 2 dimanches, avec les coûts de fonctionnement (électricité, matériels, appareils...). Nous demandons au Maire de publier des états de frais et de voir dans quelles conditions le P-S. (dont il est membre) remboursera la commune. Nous demandons si du personnel communal a été employé pour la préparation de ces scrutins (d'ailleurs sans intérêt). Certaines municipalités de droite se sont prêtées au jeu, ce qui ne justifie pas une telle démarche. La loi de 1995 sur le financement qui interdit aux personnes morales (ville) de financer des campagnes électorales semble délibérément bafouée.

Police municipale : nous souhaitons des évolutions

Gonesse dispose d'une police municipale. Les compétences de ces polices sont principalement, les arrêtés municipaux, les infractions routières et les infractions aux codes de la voirie et de l'urbanisme. Il faut une logique de complémentarité des polices municipales et nationales. Savoir, sur tout le territoire, qui fait quoi et qui commande. Les chefs locaux de la police municipale, nationale et la gendarmerie devraient y trouver leur compte. Ensuite, le débat sur les armes doit s'ouvrir. Il faut faciliter le passage aux armes légales grâce à une formation rémunérée. Enfin, nous souhaitons que les polices municipales puissent communiquer sur le même canal que la police nationale pour faciliter la synergie de ces deux structures. Le policier municipal n'est pas un agent territorial comme un autre : il faut lui donner des moyens en effectif, en équipement (gilet pare-balles) et une prime spéciale liée au statut doit être mise en place.

Quartier de la Fauconnière

Le conseil municipal du 22 septembre a débattu de 2 projets importants qui concernent Gonesse et la Fauconnière en particulier.

1/ Le lancement de l'étude (72000 €) pour la réhabilitation/extension de la piscine municipale. L'idée serait de transférer la maîtrise d'ouvrage à la communauté d'agglomération Val de France, une fois ce mariage ruineux et contre-nature réalisé. Nous posons la question de l'emplacement de cette piscine et de sa définition. Elle doit profiter à l'ensemble des Gonessiens, et aller vers un concept plus large tel un parc aqua-ludique. Le coût de ce « bricolage » ne doit pas dépasser le prix d'une reconstruction.

2/ La révision du PLU derrière le collège Truffaut avec l'idée d'y installer le foyer situé rue Chauvard est une très mauvaise idée qui va « rajouter » des problèmes à la fauconnière qui n'en avait certainement pas besoin !

www.gonesse.info

Vos élus : Denis Vigouroux, Éric Charlot, Geneviève Carrette et Serge Lebègue.

Courriel : elus-ump@gonesse.info



menus des cantines scolaires

Groupe Joie de Vivre à Gonesse

Quand pourra-t-on parler d'une « Joie de Vivre » à Gonesse ?

Pour l'instant impossible de chanter: « Viens à la maison... »: Depuis l'implantation de l'entreprise « Sédifrais » les riverains du secteur sont importunés et pour eux, c'est plutôt: « Sonnez les matines! » Dès 4 heures, le ballet incessant des camions livrant les produits à l'entrepôt les empêche de rester bien au chaud sous la couette!

Comment se fait-il que la Municipalité n'ait pas anticipé ce problème? La taxe professionnelle rapportée par cette société en vaut-elle la chandelle? Combien de Gonessiens ont été embauchés par la direction?

Les mêmes questions vont-elles se répéter avec l'arrivée de l'enseigne « Leroy Merlin » dans le même secteur

Après les nuisances aériennes voici les nuisances routières!

« Il n'y a plus d'après... »: Pour notre marché dans le centre-ville? Pour parler franc, ce dernier ne va pas fort, pour ne pas le qualifier de moribond! Au lieu de se pencher sérieusement sur une réelle relance de ce lieu convivial pour les chaland, la RUMEUR nous laisse supposer l'arrivée d'une supérette « CASINO »...

Une façon supplémentaire de « tuer » les petits commerces dans la rue principale.

Sans compter les problèmes futurs de saturation du parking de la Mairie déjà bien encombré!

« C'est toujours... la même chanson »: L'intercommunalité revient comme un éternel refrain, mais avec ses variations!

Le Maire a enfin programmé un débat public suite à nos demandes répétées. Nous aurions en théorie le choix soit pour une adhésion à « Val de France » (4 communes: Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse, Arnouville), secteur très endetté, pauvre et à problèmes, soit pour « Roissy Porte de France ». (18 communes) secteur quant à lui très avantageux sur le plan financier.

Certes entraîner les « amis » de « Val de France » est une bonne action en soi. Mais le faire au détriment des contribuables de notre localité qui risqueraient de voir augmenter leurs impôts locaux de façon substantielle, cela mérite réflexion, à notre avis.

Dans le prochain « Gonesse », un questionnaire à remplir pour faire état de votre choix, puis à retourner en Mairie vous sera proposé.

Tout cela nous mènera à la mi-décembre, et nous aurons les résultats en début d'année prochaine.

Mais alors comment justifier la mission de conseil et d'assistance fiscale et financière confiée il y a quelque temps déjà au nouveau Cabinet Michel Klopfer?

Cette tâche ne concerne que « Val de France » et non les DEUX intercommunalités!

Cela atteste bien que le choix du Maire est déjà fait.

La consultation des administrés n'est qu'une simple formalité pour lui!

« Et si l'on chantait »: L'espace Jacques Brel a servi dernièrement de salle à une réunion politique pour les candidats aux primaires du Parti Socialiste, avec retransmission sur écran géant du débat télévisé, du 28 septembre dernier. Quel a été le coût de cette soirée pour les habitants de la Ville?

« Et maintenant... »: À vous de vous forger votre avis personnel! Nous essayerons toujours d'œuvrer pour votre bien à tous, mais ceci n'est pas évident sans votre soutien.

Claude Tibi et Marie-Dominique Maisonnier, Conseillers Municipaux

www.joie-de-vivre-a-gonesse.com

Groupe Union des Gonessiens

Lors de la précédente discussion pour le budget 2011, j'avais soulevé la question – inédite jusqu'alors – à propos des emprunts DEXIA. La réponse qui m'avait été faite devant cette assemblée consistait à minimiser le risque de ces produits toxiques et explosifs.

Mon égo n'aurait pas souffert de voir la réalité me donner tort, tant mon souci concernait le futur des Gonessiens et la possibilité d'envisager des finances saines et stables.

Mais las, la réalité s'est montrée autre que la réponse et mon inquiétude était fondée. L'actualité récente a mis en lumière toute la nocivité de ces prêts. Un journal d'une sensibilité de gauche – Libération pour ne pas le citer – a clairement identifié Gonesse comme une ville concernée, en se basant sur des données internes à DEXIA.

Il est donc vain et contre-productif de continuer à nier l'évidence. Et si les présentations qui sont faites à cette assemblée dans le Budget ne sont que trop concises, il convient désormais d'informer clairement nos concitoyens de la réalité du risque.

Quels sont les surcoûts? Quelles sont les durées de ces prêts toxiques? Quelles ont été les mesures prises pour les contrôler? Avez-vous fait appels à des cabinets d'expert? Comptez vous prendre, comme beaucoup de municipalités, des mesures juridiques à l'encontre de DEXIA et des autres banques, en vue de faire décroître l'addition salée? Telles ont été mes interrogations?

En juillet dernier, le président du conseil général de Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone, a pris la tête d'une commission visant à traiter ce sujet? Quelle a été l'action de la majorité municipale pour faire remonter les problèmes des Gonessiennes et des Gonessiens?

À l'heure où la crise frappe tout le pays et l'Europe, la maîtrise budgétaire mérite un net progrès dans la gestion de ces questions, et dans l'information dont la majorité municipale est redevable aux administrés.

Ces questions seront au centre de toutes les prochaines échéances, tant nationales que locales. Il convient donc d'améliorer nettement la gouvernance publique.

Ces surcoûts peuvent représenter des sommes énormes qui sont autant d'initiatives anéanties. Y va-t-il du budget d'une école, d'une crèche, ou d'une autre infrastructure qui serait vitale aux enfants et aux familles de Gonesse? Y va-t-il d'un pan de l'action associative qui ne sera développée et donc un tribut que paiera notre jeunesse?

En des mots simples, je vous demande de répondre à l'assemblée:

COMBIEN nous coûtera l'incurie de nos services financiers? Et quel est le poids financier que les actions d'hier feront peser sur les générations et les mandatures futures?

Jusqu'à QUAND serons-nous pieds et poings liés face à ce fléau toxique?

Quelles sont CLAIREMENT les mesures prises et celles que vous comptez prendre?

Personnellement, et au nom des Gonessiens, je ne peux plus me satisfaire de la réponse lapidaire que vous avez effectuée l'an dernier. Il en va de ma conscience citoyenne, et de ma responsabilité d'élu, de vous demander un état clair et projeté de la situation.

Mohammed Hakkou.

<http://mohammedhakkou.blogspot.com>

lundi
7
novembre

Œufs durs mayonnaise
Sardine à l'huile et citron
Filet de saumon sauce basilic
Pennes • Coulommiers
Camembert • Pomme
Orange

mardi
8
novembre

Potage au potiron • Escalope
de porc sauce paprika
Omelette* • Courgettes à l'ail
Fromage blanc aux fruits
Fromage blanc sucré
Brownie crème anglaise

mercredi
9
novembre

Tomates vinaigrette • Carottes
râpées à la ciboulette • Sauté
de bœuf au jus • Pommes
smiles • Gouda prédécoupé
Cantal prédécoupé
Compote pommes fraises
Compote de poire

jeudi
10
novembre

Tarte au fromage • Rôti de
dinde au jus • Carottes
persillées • Yaourt nature
sucré • Yaourt aromatisé
Poire • Banane

vendredi
11
novembre

Férié

lundi
14
novembre

Tomates vinaigrette au chèvre
Nuggets de poisson et citron
Poêlée de légumes • Edam
prédécoupé • Comté
Clémentines

mardi
15
novembre

Potage Cultivateur (pommes
de terre, carottes, navets,
poireaux) • Poulet rôti • Rôti
de légumes • Brie
Coulommiers • Ananas au
sirop • Abricot au sirop

mercredi
16
novembre

Surimi mayonnaise • Thon
mayonnaise • Rôti d'agneau
farci au jus • Haricots verts et
flageolets • Petit Suisse sucré
Petit Suisse aromatisé
Orange • Banane

jeudi
17
novembre

Céleri rémoulade • Carottes
râpées • Bœuf braisé au jus
Coquillettes • Gouda • Flan
au chocolat • Flan nappé au
caramel

vendredi
18
novembre

Salade de tortis • Macédoine
mayonnaise • Filet de
cabillaud sauce rougail
Épinards béchamel • Yaourt
nature sucré • Yaourt
aromatisé • Tarte abricotine
fraîche

lundi
21
novembre

Betteraves vinaigrette
Courgettes râpées • Sauté de
porc sauce diable • Quenelle
de veau sauce chasseur*
Semoule • Fraidou
Chantailou • Ananas frais

mardi
22
novembre

Avocat vinaigrette • Cordon
bleu • Chou-fleur • Yaourt
nature sucré • Yaourt
aromatisé • Gaufre • Liégeois
au chocolat

mercredi
23
novembre

Concombre et fromage blanc
Salade coleslaw • Rôti de
bœuf et jus • Pommes vapeur
50 % • Julienne de légumes
50 % • Emmental prédécoupé
Edam prédécoupé • Pêches
au sirop • Poires au sirop

jeudi
24
novembre

Salade Parmentière • Steak
de colin à la Dieppoise
Haricots verts • Yaourt aro-
matisé • Yaourt nature sucré
Doughnuts au sucre

vendredi
25
novembre

Potage oriental (légumes,
couscous, cumin, pommes de
terre, oignon, crème)
Paupiette de veau au jus • Riz
créole • Cantadou ail et fines
herbes • Chanteneige
Clémentines

lundi
28
novembre

Salade Hollandaise (batavia,
carottes, céleri, chou blanc,
taboulé) • Filet de hoki sauce
normande • Brocolis • Saint-
Paulin prédécoupé • Port-
Salut • Pomme • Kiwi

mardi
29
novembre

Tomates vinaigrette
Carottes râpées • Émincé de
bœuf sauce Chili • Pêle-mêle
provençal • Saint-Nectaire
Bûchette mi-chèvre
Compote de pomme
Cocktail de fruits

mercredi
30
novembre

Pomelos et sucre • Salade
verte et maïs • Poulet rôti
Bouillabaisse • Tomme noire
prédécoupée • Cœur de
dame prédécoupée • Liégeois
au chocolat • Liégeois à la
vanille

jeudi
1er
décembre

Salade verte et croûtons
Cassoulet • Cassoulet sans
porc • Yaourt aromatisé
Yaourt nature sucré
Clémentines

vendredi
2
décembre

Potage Minestrone (légumes,
coquillettes, tomates, haricots
blancs) • Colin meunière
Petits pois au jus • Six de
Savoie • Fraidou • Tarte à la
noix de coco

Marchés Publics

La liste des marchés publics passés par la Ville est consultable sur le site: www.ville-gonesse.fr rubrique "marchés publics".

état civil



Naissance

26 mai: SAKKAR Jenna. **28 juillet:** DEVILLE Ylann. **11 août:** CAÏDI Younes. **30 août:** DIAWARA Habou. **31 août:** BOUSSOURIA Kaïs. **1^{er} septembre:** KARROUME Mouad. **3 septembre:** AYÇIK Léa. **4 septembre:** FOFANA Vada. **6 septembre:** BOMPINDJI Moïra. **6 septembre:** ELAGOUNE Hamza. **7 septembre:** BENFODDA Rayane. **7 septembre:** BIZRICHE-CLEMENT Selyan. **8 septembre:** DIA Demba. **9 septembre:** PORTELA David. **9 septembre:** VASCON Florian. **9 septembre:** EDOUARD Wilkenson. **11 septembre:** BERBIT Sara. **12 septembre:** BIKINDOU Maëllys. **12 septembre:** KADI Ania. **12 septembre:** KOUMBOU-DINTÉ Félicia. **16 septembre:** ABBADI Marwane. **17 septembre:** GUENAB Adam. **19 septembre:** PITREY Giovanni. **20 septembre:** BALLO Mohamed. **20 septembre:** KACHIT Wassim. **24 septembre:** HEFNA Aya. **24 septembre:** KANTÉ Oumy. **27 septembre:** TABET Arylès. **28 septembre:** FIACH Amine. **28 septembre:** FOFANA Mariam.

Mariages

3 septembre: ODIN Jean-Marc et FESIN Julie. **10 septembre:** WERNER Rodolphe et POIRROTTE Sylvie.

Décès

8 septembre: CALIFANO André. **14 septembre:** FERNANDES-DINIZ Hortencia. **19 septembre:** DUBOIS née MOZET Jacqueline. **20 septembre:** BOGTCHALIAN née SEVINC Madeleine. **22 septembre:** LARGOT née HEMAIDA Meriem. **23 septembre:** FRANÇOIS Maurice. **28 septembre:** GÉRARD née HERVIER Raymonde.

conseil municipal

Séance du conseil municipal du jeudi 22 septembre 2011 à 20h30

Approbation du procès-verbal analytique de la séance du conseil municipal du 23 juin 2011. La Majorité: 26 Pour – Groupe UPG/UMP: 3 Abstentions – Joie de Vivre à Gonesse: 2 Abstentions.

DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU DÉBAT

SERVICE PUBLIC COMMUNAL ET PERSONNEL COMMUNAL

Suppression et création de postes. Unanimité.
Création de vacances de maître nageur sauveteur. Unanimité.

Rapporteur: M^{me} Gris

CULTURE ET PATRIMOINE

Projet « Fouilles archéologiques dans l'église Saint-Pierre – Saint-Paul » – Acceptation de mécénat d'entreprises et d'associations pour la réalisation de ce projet – Approbation et signature de conventions de mécénat avec les sociétés E. Leclerc, Prunevielle et Emulithe. Unanimité.

Rapporteur: M. Pigot

FINANCES – BUDGET – PROJET DE VILLE

Approbation et signature de l'avenant n° 1 au Contrat Départemental 2010-2013 avec le Département. Unanimité.

Demande de subvention auprès du Fonds d'Aménagement Urbain (FAU) Île-de-France – Aménagement de la ZAC Multisites. Unanimité.

Rapporteur: M. Jaurey

SOLIDARITÉ – SANTÉ – PERSONNES HANDICAPÉES

Projet de Plan Stratégique Régional de Santé (P.S.R.S.) – Avis. La Majorité: 26 Pour – Groupe UPG/UMP: 3 Abstentions – Joie de Vivre à Gonesse: 2 Abstentions – Union des Gonessiens: 1 Abstention

Rapporteur: M. Anicet

SPORT

Demande de subvention à la Région pour l'étude préalable à la réhabilitation-extension de la piscine municipale de Gonesse dans le cadre de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et désignation du bureau d'études. Unanimité.

Rapporteur: M. Richard

ENVIRONNEMENT URBAIN

Société Triade Électronique - Renouvellement de la composition de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (C.L.I.S) et désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de cette instance. La Majorité: 26 Pour – Groupe UPG/UMP: 3 Abstentions – Joie de Vivre à Gonesse: 2 abstentions – Union des Gonessiens: 1 Pour

Rapporteur: M^{me} Garret

DÉLIBÉRATIONS N'APPELANT PAS DE DÉBAT

CULTURE ET PATRIMOINE

Approbation et signature d'une convention relative à l'organisation d'un cycle de trois conférences sur l'Art Contemporain et demande de subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise. Unanimité.

Demande de subvention au Conseil Général pour l'aide à la programmation des lieux de diffusion et saisons culturelles. Unanimité.

Demande de subvention d'aide aux projets des écoles de musique, de danse et d'art dramatique auprès du Conseil Général pour le projet « Scène Ouverte ». Unanimité.

Approbation et signature d'une convention pluriannuelle de résidence d'implantation avec la C^{ie} Inouïe – Attribution d'une subvention et reversement pour l'année 2011. Unanimité.

Déclassement du domaine public des collections en bibliothèque ou donnés par des usagers. Unanimité.

Rapporteur: M. Pigot

FINANCES – BUDGET – PROJET DE VILLE

Garantie d'emprunts au bénéfice de la SA d'HLM DOMAXIS – Approbation et signature du protocole d'accord tripartite Ville/État/HLM DOMAXIS. Unanimité.

Approbation et signature de la Convention Régionale de Renouveau Urbain – Opération Isolée Quartier de la Fauconnière – Demande de subvention pour l'aménagement de mise en sécurité des abords du Collège François TRUFFAUT (avenue Léon Blum et parking) La Majorité: 26 Pour – Joie de Vivre: 2 Abstentions – Union des Gonessiens: 1 Pour.

Réhabilitation-insonorisation de l'école Roger Salengro – Approbation et signature de l'avenant n° 1 à la convention attributive de subvention au titre de la Dotation de Développement Urbain (DDU) 2010. Unanimité.

Taxe Locale sur la Consommation Finale d'Électricité (T.L.C.F.E). Unanimité.

Indemnité de conseil du Receveur Municipal – Année 2011. Unanimité.

Communication du rapport annuel de l'année 2010 du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique du Crout et du Petit Rosne (S.I.A.H.). Prend acte.

Rapporteur: M. Jaurey

Communication du rapport annuel de l'année 2010 du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique du Crout et du Petit Rosne (S.I.A.H.). Prend acte.

Rapporteur: M. Jaurey

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Renouvellement de l'adhésion au GIP ADIFE pour 2012. Unanimité.

Rapporteur: M. Dos Santos

VOIRIE – DÉPLACEMENTS – GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Travaux d'entretien, grosses réparations et aménagement de voirie, espaces extérieurs des bâtiments et équipements communaux – Approbation et signature de l'avenant n° 1. Unanimité.

Travaux d'entretien, grosses réparations et construction de réseaux d'assainissement d'eaux usées et pluviales – Approbation et signature de l'avenant n° 1. Unanimité.

Rapporteur: M. Monot

ÉDUCATION SCOLAIRE

Attribution des subventions aux associations « Réussir Ensemble » et « C^{ie} Cyclone » pour la conduite d'actions d'accompagnement à la scolarité au regard des axes définis par le Projet Éducatif Local. Unanimité.

Attribution d'une subvention à l'Association « ATaïc ». Unanimité.

Rapporteur: M^{me} Hennebell

SOLIDARITÉ – SANTÉ – PERSONNES HANDICAPÉES

Adhésion annuelle à l'association Élus Santé Publique et Territoires pour l'année 2011. Unanimité.

Rapporteur: M. Anicet

CIVILITÉ – CITOYENNETÉ ET VIE ASSOCIATIVE

Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour 2011 dans le cadre de la convention « Animation sociale des quartiers ». Unanimité.

Rapporteur: M^{me} Caumont

SPORT

Approbation et signature d'une convention de mise à disposition d'un véhicule 9 places avec les associations municipales. Unanimité.

Rapport d'exploitation du Golf pour l'exercice 2010 présenté par la Société GAIA CONCEPT GONESSE. Prend acte.

Rapporteur: M. Richard

URBANISME

Révision simplifiée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme relative au déclassement d'un terrain industriel pour la réalisation d'un programme immobilier mixte de la ZAC du Centre Ancien - bilan de la concertation du public et approbation. Unanimité.

Révision simplifiée n° 4 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) - suppression des possibilités maximales d'occupation des sols dans la zone UP (Paris Nord 2): bilan de la concertation du public et approbation. Unanimité.

Révision simplifiée n° 6 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) – Terrains Nord Fauconnière - Ouverture de la procédure La Majorité: 26 Pour – Joie de Vivre: 2

Abstentions – Union des Gonessiens: 1 Pour.

Révision générale du P.L.U. – Mission de maîtrise d'œuvre – Lancement d'une procédure d'appel d'offres. Unanimité.

Rapporteur: M. Grégoire

ENVIRONNEMENT URBAIN

Demande de dégrèvement de la redevance communale sur l'assainissement, formulée par M. Collignon, 5 rue du Thilly, M. Rigueur, 40 avenue François Mitterrand et M^{me} Bensimon, 20 villa des Châtaigniers. Unanimité.

Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères – Année 2012. Unanimité.

Nettoyement des voies, rues, espaces publics et mobilier urbain – Signature des marchés. Unanimité.

Collecte des déchets ménagers et urbains – Groupe VEOLIA PROPRETÉ OTUS - Approbation et signature d'un avenant n° 5. Unanimité.

Rapporteur: M^{me} Garret

AFFAIRES GÉNÉRALES ET COMMUNICATION

Service des télécommunications fixes et mobiles – signature des marchés. Unanimité.

Rapporteur: M. Sabouret

SÉCURITÉ DU PERSONNEL ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire en matière de marchés publics et d'accords cadres – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.). Unanimité.

Rapporteur: M. Thauvin

QUARTIER DES MARRONNIERS – GRANDE VALLÉE

Travaux de réhabilitation, d'insonorisation et d'extension de l'école élémentaire Salengro – Approbation et signature de l'avenant n° 1 pour les lots 3-9-11-12 et de l'avenant n° 2 pour les lots 1-4. Unanimité.

Rapporteur: M. Samat

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rapport d'activités du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF) – Approbation de l'exercice 2010. Prend acte.

Augmentation du territoire de compétence du SIGEIF – Adhésion de la commune de Bois d'Arcy. Unanimité.

Rapporteur: M^{me} Garret

Décisions prises par M. le Maire.

16^{ème} SALON DE LA GASTRONOMIE ET DES SAVEURS DE NOËL

25 - 26 - 27 novembre 2011

SALLE JACQUES BREL

POSSIBILITES DE RESTAURATION

Tarif 2,10€
un verre gravé
offert
à chaque visiteur

RENSEIGNEMENTS :

COMITE DES FETES

01.30.11.24.71



Concertation

du 20 octobre
au 9 décembre



Nouvelle branche du RER (D) - Parc des Expositions

dite "Barreau de Gonesse"

www.nouvellebranche-rerd.fr

RÉUNION PUBLIQUE

Mardi 22 novembre 2011 à 20h30

Salle Jacques Brel

5, rue du Commandant Maurice Fourneau

Contact
Cabinet du maire
Tél.: 01 34 45 11 11

VENEZ NOMBREUX
DIRE "OUI"
AU PROJET DE
BARREAU
FERROVIAIRE
DE GONESSE